cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

Rapport d'activités 2020

Assemblée Générale
22 avril 2021

Une année bien singulière, historique ? Extraordinaire sans doute.

Une année remplie de **nouveaux mots (maux), de nouvelles pratiques et de nouvelles relations sociales**. Cette période est très, trop longtemps perturbée par cette crise sanitaire.

Deux **confinements**, le premier au printemps dernier, le second juste après les vacances, un troisième qui ne dit pas son nom est en cours.

Les **protocoles**, les **masques** et les **gestes barrières** ont fortement perturbé pour ne pas dire tué la vie associative en général et les relations sociales en particulier.

Nos établissements **fermés**, les **consignes évolutives pour ne pas dire contradictoires** les **moments de convivialité très fortement encadrés** pour ne pas dire **inexistants**, les **déplacements** rendus quasiment **impossibles**, ou du moins sous forte **contrainte**, le manque de perspective, la pandémie toujours présente ; pour nous tous cela génère et entretient un climat anxiogène, une lassitude qui nuit à la sérénité de nos vies. Enfin une année qui a connu le report et/ou l'annulation de nombreux événements, c'est extraordinaire.

Durant toutes ces périodes, je tiens à souligner l'extraordinaire faculté d'adaptation et la réactivité de tous les acteurs, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Ils ont su faire preuve d'ingéniosité et su déployer des initiatives innovantes afin de garder le contact avec nos membres. Ils ont fait vivre et continué à promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire, grâce, entre autres, à la **visioconférence** ou aux **webinaires**.

Enfin le **Télétravail** s'est invité au sein de nos structures.

Nous avons tous pu durant cette période difficile bénéficier du soutien fidèle et de la mobilisation sans faille de nos partenaires privés, institutionnels, des services de l'Etat, des différentes collectivités en général et de ceux de la région en particulier. Ils ont su développer des dispositifs coconstruits avec les bénéficiaires, pour répondre aux urgences.

Tous ont répondu présent durant cette période difficile et je les en remercie vivement en votre nom. **C'est exemplaire**. Nous pouvons en être fiers. Il faudra du temps pour revenir à une activité apaisée, mais ils ne doivent pas baisser la garde.

C'est le moment pour penser à une nouvelle année, penser au monde d'après et formuler le vœu qu'il puisse enfin voir la

fin de cette pandémie afin que nous puissions retrouver une activité plus sereine. Le vaccin nous permet d'espérer.

Pour la CRESS CVL cette période est très importante, avec un nouveau projet pour notre territoire, une équipe renouvelée dans un environnement réorganisé mais toujours fortement perturbé, elle permettra à notre association de franchir une nouvelle étape, dans son organisation, dans la reconnaissance de nos valeurs, de nos actions et de la positionner comme l'acteur et l'interlocuteur privilégié de nos partenaires.

Nos concitoyens sont en attente d'une nouvelle vie, avec une nouvelle économie plus responsable, plus sociale, plus solidaire, de proximité. Cela nous oblige, il ne faut pas rater ce rendez-vous.

Je terminerai en remerciant chaleureusement les partenaires, les adhérents, les élus et les salariés de la CRESS CVL qui durant toute cette période si particulière ont servi l'économie sociale et solidaire et ont su, malgré ce contexte singulier, par leur engagement et leur professionnalisme répondre aux sollicitations et attentes de nos partenaires, de nos adhérents et des habitants de notre région.

Plus que jamais nous devons être solidaires, et comme a dit Dominique Sacher il faut « que les gestes barrières deviennent des gestes de fraternité ».

Portez-vous bien et soyez prudents.

Jean-Louis DESNOUES
22 Avril 2021

Sommaire

Composition de la CRESS 5

Vie statutaire de la CRESS 6

La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire 15

Développement économique 22

Portage du DLA Régional 28

Formation /sensibilisation 30

Promotion 34

Observatoire 37

Rapport social / siège 40

Annexes 42

COMPOSITION DE LA CRESS

Collège des associations

AIDAPHI

ARDEQAF - ERTS

L'Antirouille

CRAJEP
Centre-Val de Loire

CRE-SOL

CROS
Centre-Val de Loire

L'ESPER

FRACA-MA

France Nature
Environnement
Centre-Val de Loire

Ligue de
l'Enseignement
Centre-Val de Loire

Magcentre

Le Mouvement
associatif Centre-Val
de Loire

UNAT
Centre-Val de Loire

URAF
Centre-Val de Loire

URHAJ
Centre-Val de Loire

URIOPSS Centre

CGU 28

FMDL

Théâtre des Minuits

MEMBRE DE LA cress

Collège des mutuelles

Harmonie Mutuelle

MAIF

MACIF

MGEN

Mutualité Française du Centre-Val de Loire

Mutualité Française Eurélienne et Loirétaine SSAM

Mutualité Française Centre-Val de Loire SSAM

Collège des coopératives

URSCOP

Crédit Coopératif

Crédit Mutuel du Centre

Caisse d'épargne

COOP DE FRANCE

Odyssée Création

GIE CARCENTRE

Collège des entreprises commerciales de l'ESS

La fédération des entreprises d'insertion du Centre-Val de Loire

ISA GROUPE

RESPIRE

Collège des syndicats employeurs de l'ESS

UDES

Collège des spécificités régionales

ADAR CIVAM

FRANCE ACTIVE Centre-Val de Loire

Pôle 6-10 ESS

VIE STATUTAIRE DE LA CRESS

Un travail collectif pour un plan stratégique partagé

Pourquoi ESS 2025 ?

Ecrire la continuité du plan stratégique ESS 2020 dans le cadre des missions qui nous sont confiées par la loi et pour lesquelles nous sommes agréés.

Comment avons-nous travaillé ?

Une méthode collective et partagée a été choisie pour construire la suite du plan stratégique ESS 2020, dans la continuité, avec en février 2020 une journée de séminaire « ouverture » et les détails de la structuration aux conseils d'administration de mars et septembre 2020.

Ce travail initie une nouvelle étape de développement de la CRESS Centre-Val de Loire, pour une transversalité concrète et active.

C'est un enrichissement de la stratégie ESS 2020, pour préciser et amplifier les champs d'action communs des membres de la CRESS, autour des défis auxquels notre société doit faire face.

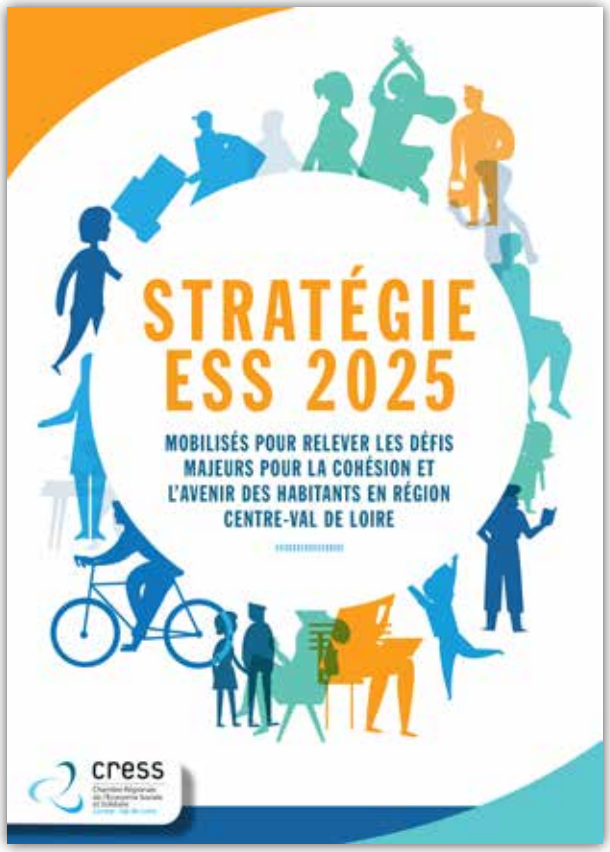

Quelle est notre vision partagée ?

Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire sont des PIONNIERS, qui ont mis l'humain et le bien commun au cœur de leur mission. C'est la raison d'être de la CRESS.

ESS 2025, c'est l'affirmation de notre vision partagée de l'ESS et de notre mission politique portée en Centre-Val de Loire.

Notre vision de l'Economie Sociale, Solidaire et Ecologique est :

> ENGAGÉE
> AUDACIEUSE
> INSPIRANTE

Une économie au service du projet, notamment sur les territoires

Une vision du monde soucieuse d'émancipation et de nouveaux droits, de résilience économique, d'harmonie sociale.

Objectifs communs grâce aux différents groupes de travail qui se sont réunis

- Faire progresser l'égalité entre les générations dans nos structures et promouvoir cette égalité ;
- Faire progresser l'égalité femme-homme ;
- Promouvoir et soutenir auprès de toutes et tous, quelles que soient ses origines, le développement d'activité, l'emploi et l'engagement bénévole ;
- Réduire le prélèvement sur les ressources naturelles et la dépendance à ces ressources dans les activités de production ;
- Réduire les consommations énergétiques liées aux transports, tout en améliorant la mobilité sur le territoire pour le maintien du lien social, l'accès au travail et aux services ;
- Se positionner à propos de la transition numérique, qui est à la fois une opportunité de maintenir des services à distances par exemple, mais représente un risque de fracture numérique, un risque éthique, écologique et de perte de lien social.

Ceci amène à définir 2 défis :

- Défi d'une société plus égalitaire ;
- Défi des transitions écologiques, énergétiques et numériques.

Il s'agit donc ensemble, de développer l'ESS, valoriser et amplifier ses atouts existants pour mieux répondre à ces défis, dans et hors du champ de l'ESS.

Pour relever transversalement ces défis, nous nous engageons, gouvernance de la CRESS Centre-Val de Loire, membres et équipe professionnelle :

- À faire progresser les bonnes pratiques ;
- À mutualiser le développement de solutions communes ;
- À déployer ces solutions sur tous les territoires ;
- À valoriser ces résultats auprès des acteurs socio-économiques, des élus et des citoyens, pour favoriser le développement de ces solutions et bonnes pratiques de manière plus large encore.

Principes pour décliner le plan stratégique en plan opérationnel

- **Faire ensemble** ;
- **Cohérence, cohésion et synergie :** pour catalyser les idées et les énergies ;
- **Visibilité, amplification :** pour faire entendre la voix de l'ESS ;
- **Valorisation, développement, démultiplication :** pour co-construire l'avenir.

Nos missions seront à déployer au regard des objectifs communs identifiés dans nos deux défis :

- **Mission 1 :** porter la parole de l'ESS auprès des institutions, des acteurs sociaux éco ;
- **Mission 2 :** faciliter la création et le développement des entreprises de l'ESS ;
- **Mission 3 :** contribuer à développer la connaissance de l'ESS ;
- **Mission 4 :** appuyer les entreprises ESS (membre de la CRESS) dans leur développement

Deux assemblées générales en 2020

27 avril : Assemblée générale en visioconférence pour adopter le rapport d'activités 2019 et les orientations 2020. Validation du rapport de gestion du résultat et de son affectation.

1er octobre : L'assemblée générale s'est tenue dans les locaux de Saveurs et Talents dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

L'objet de celle-ci était de voter le plan stratégique ESS 2025 qui a été adopté à l'unanimité. Nous avons pu saluer les 7 années de présidence de Dominique Sacher avec la participation des membres de la CRESS, d'Edith Chatelais SGAR, Fanny Pidoux représentante de François Bonneau et Marie Madeleine Mialot.

Six conseils d'administration en 2020

5 mars : arrêt des comptes 2019 ; validation du plan d'actions 2020 ; validation de l'ordre du jour de l'AG 2020 et prise en compte de deux nouvelles adhésions (Magcentre et URHAJ).

23 avril : discussions avec les différents collèges sur la situation sanitaire. Point sur les actions de la CRESS : numéro vert et info+

24 juin : actualités des collèges ; validation du plan stratégique.

10 septembre : présentation de la situation intermédiaire par Jean-Louis DESNOUES ; présentation du projet de la MRESS et des lieux envisagés.

1er octobre : élection du Président Jean-Louis DESNOUES, élection de Johan PRIOU comme trésorier.

10 décembre : actualités des collèges, nomination de Jean-Louis DESNOUES comme représentant de la CRESS au CESER.

Composition du Bureau de la CRESS
au 31 décembre 2020

Président : Jean-Louis DENOUES

Vices Présidents : Guy JANVROT, Hervé RENAUD, Eric TABARINO

Trésorier : Johan PRIOU

Secrétaire : Benoit COLIN

LA NOUVELLE PLAQUETTE DE LA CRESS

La plaquette de la CRESS a été refaite pour être mise à jour. À cette occasion, une nouvelle ligne graphique a été réalisée : plus lisible, plus dynamique pour une adéquation avec la stratégie de la CRESS.

Déclinée sur tous les supports, elle permet une reconnaissance de l'émetteur.

Organisation des vœux 2020

Les vœux ont été organisés au Centre Chorégraphique National d'Orléans le 7 janvier. À cette occasion, un discours à trois voix a été prononcé avec Dominique SACHER, Président de la CRESS Centre-Val de Loire, et les Vice Présidents : Hervé RENAUD, et Guy JANVROT.

« Le problème de la santé impacte tous les habitants de la région. Nous sommes légitimes dans l'Economie Sociale et Solidaire pour aborder ce sujet. Comme vous le savez, l'ESS avec ses associations et ses mutuelles, gère de nombreux services pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, de l'aide sociale à l'enfance et des personnes et familles en situation d'exclusion. L'ESS emploie plus de 38 000 salariés dans la région Centre ainsi que des milliers de bénévoles. Cela se fait en collaboration avec les hôpitaux publics et les médecins de santé qui sont nos partenaires au quotidien. Il y a une crise dans la région Centre de part sa dernière place dans la démographie médicale : plus de 400 000 habitants n'auraient pas de médecin traitant. Je profite de ce début d'année pour ce cri d'alerte et former le vœux d'une mobilisation régionale, pour que notre système de santé et médico-social, relève la tête dans l'intérêt des bénéficiaires actuels et futurs. Continuons en 2020 la lutte contre les inégalités qui nécessite une grande solidarité. »

Extrait sur la santé du discours de Dominique Sacher en lien avec le rapport réalisé pour le CESER.

Les vœux ont été animés avec la troupe de théâtre d'improvisation Grosso Modo, et conclus par un pot de l'amitié.

Participation au réseau des CRESS : le Conseil National des CRESS

Le président est membre du Conseil d'Administration et référent sur l'harmonisation des statuts des CRESS.

Participation du président et du trésorier à l'assemblée générale et aux journées Présidences/directions.

Participation aux réunions trimestrielles de direction : DIRCRESS.

Participation des membres de l'équipe aux groupes de travail suivant :

- Observatoire national de l'ESS (ONESS)
- Économie circulaire
- Registre des entreprises de l'ESS
- Communication, dont le Mois de l'ESS
- Développement économique
- Guide des bonnes pratiques
- Formation/sensibilisation

La Maison régionale de l'ESS du futur

La CRESS anime des temps collectifs de co-construction du Lieu totem ESS et Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire région Centre-Val de Loire pour le compte des habitants actuels de la MRESS.

L'objectif est de permettre la représentation, la lisibilité et la visibilité des actions du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire de l'ensemble du territoire régional. Un travail a été mis en place par délégation à une prestataire, Isabelle DRIANNE qui a réunis trois comités pilotages et des ateliers avec les professionnels de l'ESS. Les collectivités partenaires potentiels ont été renontrées. La crise sanitaire a nettement décalé le calendrier envisagé. Les programmistes ne pourront remettre leur travail qu'au début 2021.

L'ambition

Devenir un lieu unique ouvert et accessible à tous. Un lieu d'accueil, d'informations et de vie représentant l'ensemble des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire de la région Centre-Val de Loire. Visant à générer simultanément de la croissance économique et des solutions environnementales et humaines positives.

LA REPRÉSENTATION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS DES INTÉRÊTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Développer la représentation de l'ESS dans les instances régionales, départementales et locales

La Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire Centre-Val de Loire siège dans les instances suivantes :

INSTANCES RÉGIONALES

• **CESER :** Le représentant de la CRESS est le Président. Celui-ci a été élu au Bureau du CESER en tant que Vice-Président. Il est membre du 3ème collège et à ce titre participe à la 1ère commission du CESER mais aussi au groupe AIESSE (groupe des Associations, des Institutions, de l'ESS et de l'Environnement). Ce groupe présidé par Jean-Louis Desnoues, son secrétariat et sa communication sont assurés par la CRESS.

9 des membres de la CRESS sont présents au CESER. La CRESS réalise et publie ainsi les interventions du Groupe AIESSE et les diffuse sur son site et sa newsletter.

• **CREFOP :** membre depuis le 11/12/2017 représentée par Caroline Dumas, Directrice et Jean-Baptiste Réblé, chargé de mission. Nous siégeons en articulation avec l'UDES.

• **Dev'Up :**

- 1 siège au Conseil d'Administration occupé par le Président et 3 sièges à l'Assemblée Générale (président, vice président et directrice).
- Participation aux Comités de coordination élus départementaux - Administrateurs
- Membres du Réseau des développeurs économiques et participation aux comités techniques départementaux ainsi qu'à l'université des développeurs - Paul Morisset, Chloé Collier.
- Membre des comités RSE et Observation.

• **COP Régionale :** membre de la coalition Ecologie Industrielle aux côtés des Chambres consulaires régionales, ADEME, GIP Recia et service Environnement de la Région Centre-Val de Loire.

• **Conférence régionale de la Culture**

• **Conseil d'Orientation régional des politiques de Jeunesse**

• **Sièges aux comités de suivi pluri fond européens FSE/ FEDER et CPER**

• **Accueil des délégations tchèques** dans le cadre de la coopération internationale de la région

MEMBRE DES STRUCTURES SUIVANTES

• **Gip Alfa :** membre du 3ème collège "Adhérents" en tant que personne morale de droit privé.

• Conseil d'administration du **Mouvement associatif Centre-Val de Loire**, réciprocité d'invitation Président et directrice.

• Conseil d'administration de la **Mutualité française Centre-Val de Loire**, réciprocité d'invitation direction.

• **France Active Centre-Val de Loire :** membre du Conseil d'Administration représentée par Caroline Dumas - Directrice / Participation aux comités d'engagement et du fond d'amorçage représentée par Paul Morisset, Responsable développement économique/ Partenaire du Concours Entrepreneuriat au féminin.

• **DLA Régional :** CRESS Centre-Val de Loire, porteuse du DLA Régional pour la triennale 2020-2022 et pilote et membre du comité stratégique régional, comité d'orientation et comité d'appui.

• Jury de sélection et comité de pilotage - **Alter Incub**.

• Conseil d'administration de **la vie lycéenne**.

Assurer une veille sur les politiques publiques ESS de référence et organiser les contributions

Programmation des Fonds Européens 2021-2028 : en tant qu'autorité de gestion pour les Fonds Européens FSE et FEDER, la Région Centre-Val de Loire a lancé une consultation sur le sujet à travers des séminaires de concertation qui ont eu lieu en février et en septembre. La CRESS CVL a pris part à ses séminaires et a également rédigé une contribution écrite avec l'appui du bureau et de plusieurs adhérents. Celle-ci a été partagée aux services de la Région en mars 2020.

3e Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire[1] **:** elle a eu lieu le 4 décembre 2020 en visio-conférence. La CRESS CVL aux côtés de la Région et du SGAR a construit un moment d'échanges sur les politiques ESS en région autour d'ateliers thématiques : les Tiers-Lieux, les Achats Socialement Responsables, l'Economie Circulaire et le Réemploi. Cette conférence a permis d'engager des axes de développement et de structuration pour nos territoires.

1. Voir les actes de la conférence régionale en annexe

Appuyer le développement des stratégies de représentation concertées dans les instances stratégiques et techniques pour une meilleure prise en compte des spécificités de l'ESS

LES RENCONTRES ESS

La CRESS anime depuis la fin 2017 les Rencontres ESS qui réunissent trois fois par an les acteurs locaux de l'ESS sur chaque département. Ces Rencontres ESS ont pour objectifs :

- De faire du lien entre les niveaux régional et local ; Transmettre l'information régionale et nationale sur l'ESS aux participants – remonter au régional leurs besoins.
- Le partage d'information et notamment des évènements ; apporter la parole « d'expert ».
- La territorialisation de l'ESS dans sa transversalité : lien entre les familles et les secteurs pour favoriser la coopération et les liens avec les EPCI.

L'ordre du jour de ces réunions s'organise autour du tour des actualités des participants, d'un point sur l'organisation du Mois de l'ESS (échéances, communication, événements en préparation…) et de la présentation d'un sujet spécifique « Focus ».

En 2020, les premières Rencontres ESS en visio-conférences ont lieu avec comme sujet principal l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises ESS et la construction des esspressos Thématiques prévues :

- Cher : les partenariats,
- Eure-et-Loir : économie circulaire,
- Indre – Tiers Lieux,
- Indre-et-Loire : nouveaux modèles économiques,
- Loir-et-Cher : Jeunes et ESS,
- Loiret : commandes publiques dans l'ESS.

SCHÉMA RENCONTRES ESS

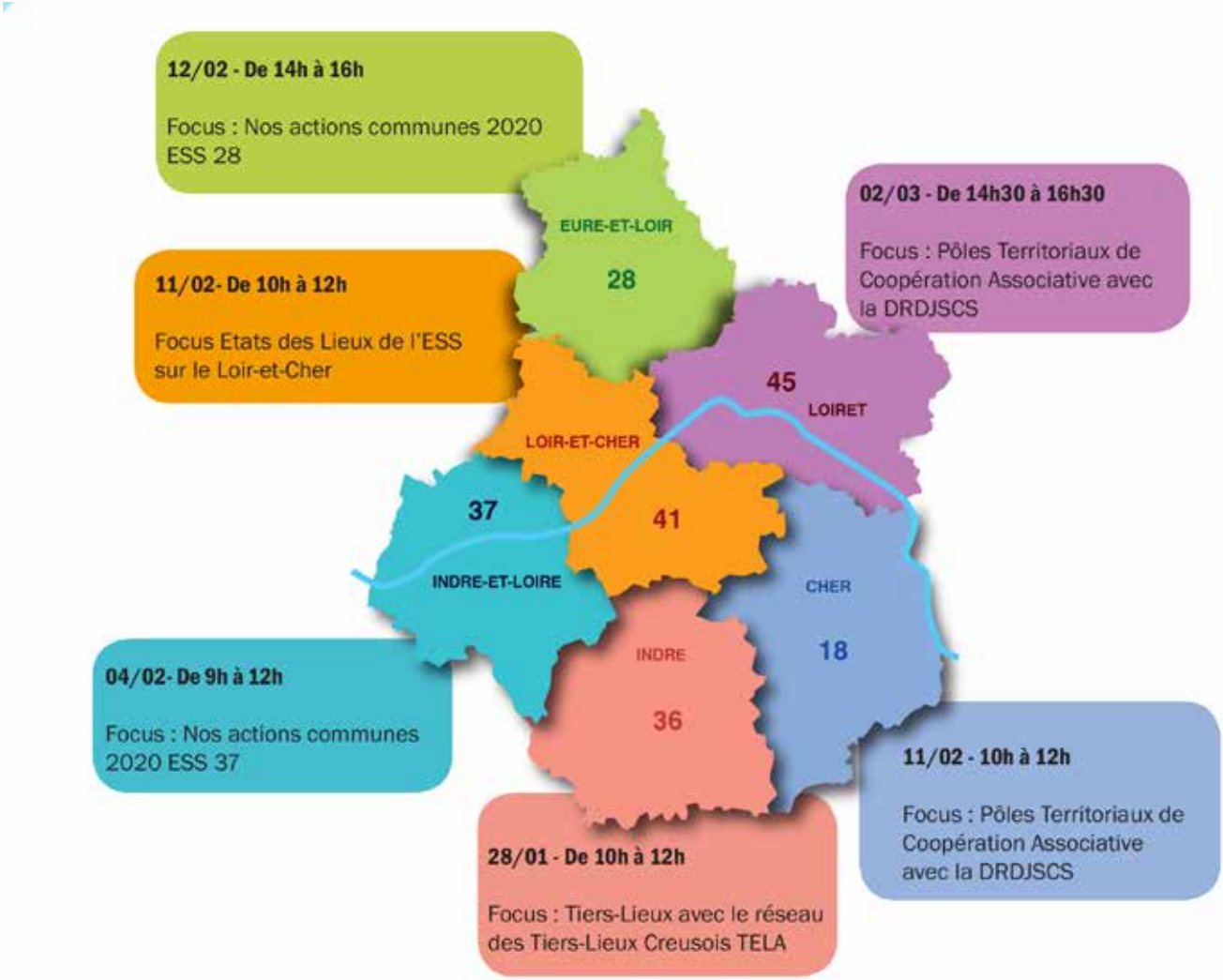

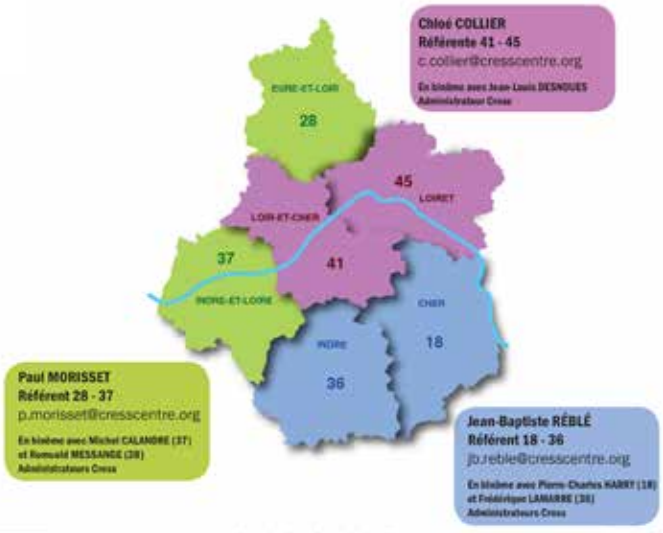

PARTICIPATION RENCONTRES ESS 2020

77 STRUCTURES DIFFÉRENTES

SOIT

117 PERSONNES

Améliorer la connaissance par les collectivités, de l'ESS et de ses possibles

L'année 2020 a été marquée par des élections municipales et intercommunales. Ces élections ont représentées une opportunité de créer de nouveaux liens avec les collectivités territoriales car la CRESS CVL interpellé les candidats et les services sur la place de l'ESS dans les EPCI :

- En mai 2020 pour inviter les élus à avoir des Vice-Présidences dédiées à l'ESS.
- En août 2020 pour expliciter comment une collectivité territoriale peut développer une politique ESS sur son territoire.

La CRESS CVL a également entrepris un travail de mise à jour de sa base de données des équipes élues au niveau des EPCI et nous avons recensé au moins 11 nouvelles Vice-Présidences à l'ESS.

Ce travail de communication auprès des se poursuivra en 2021 et a déjà permis d'échanger avec plusieurs nouvelles équipes élues depuis l'été : Tours Métropole, Orléans Métropole, Bourges Plus et la Mairie de Bourges, Communauté de communes Ecueillé-Valençay, Mairies de Bou et Chécy …

Animer et mailler le territoire

Les Espaces Région Centre-Val de Loire (ERC)

Un échange en visio-conférence avec toutes les Directions des Espaces Région Centre-Val de Loire s'est tenu en novembre. Celui-ci avait pour objectif d'acculturer à l'ESS les Directions de tous ces espaces implantés dans les départements et d'identifier comment faire des ponts entre nos activités. Plusieurs pistes ont été identifiées et se concrétiseront en 2021.

Rencontres des Agents de Pays du Cher et de l'Indre

En mars 2020, la CRESS CVL a organisé, avec le soutien des ERC du Cher et de l'Indre, une rencontre entre le réseau des Développeurs ESS et les agents de Pays de ces deux départements. L'objectif de cet évènement était de mettre en réseau ces acteurs et de présenter aux agents de Pays toutes les compétences d'accompagnement et de financement mobilisables pour les projets s'inscrivant dans l'ESS qu'ils peuvent rencontrer dans le cadre du dispositif « A vos ID » et des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale.

Tours Métropole

La rencontre entre Thierry Chailloux, Vice-Président délégué à l'Economie Sociale et Solidaire de Tours Métropole et la Présidence de la CRESS CVL en septembre a permis de dessiner des actions communes. Ceci s'est concrétisé par un rapprochement avec le service développement économique de la Métropole et l'organisation d'un premier tour de table entre celui-ci et les développeurs ESS en octobre. D'autres actions (une visite d'entreprise à destination des élus et un ESSPRESSO) étaient programmées pour la fin d'année. Faute de pouvoir maintenir ces évènements en présentiel, ils sont reportés ultérieurement à un moment plus favorable. Les échanges avec les services se concrétiseront en 2021 par la signature d'une convention qui aura comme objectif d'accompagner la Métropole à connaître l'ESS sur son territoire et à l'appuyer dans la rédaction d'un Schéma Métropolitain de développement de l'ESS.

Orléans Métropole

Orléans Métropole et la CRESS CVL ont signé une convention non financiarisée allant de 2018 à 2020. En cette dernière année de convention, nous avons poursuivi nos collaborations pour l'organisation d'une rencontre d'affaire, un ESSPRESSO, autour de la commande publique. Celui-ci initialement programmé pour le Mois de l'ESS a été repoussé à une date ultérieure avec la principale motivation d'avoir lieu en présentiel.

Une rencontre avec Vanessa Slimani, nouvelle Vice-Présidente à l'ESS et à l'Economie Circulaire à Orléans Métropole, a eu lieu au mois de novembre et des pistes d'actions pour le renouvellement de la convention ont été évoquées. Ce travail se poursuivra en 2021.

Le collectif ESS 18

En gestation depuis presque quatre, le collectif ESS 18 a émergé lors de son Assemblée Générale Constitutive en octobre sous le statut associatif. Composée d'une trentaine de structures, l'association est présidée par Christelle Petit, Directrice de Tivoli Initiatives, et a pour objet de promouvoir l'ESS sur le département du Cher. La CRESS CVL soutient le collectif depuis ses prémices. Cette année, la CRESS CVL a appuyé le Collectif ESS 18 dans l'organisation d'une visioconférence, le 25 novembre autour de la thématique « L'ESS, facteur d'attractivité et de durabilité dans le Cher ». L'évènement a réuni une cinquantaine de participants et a marqué le lancement officiel du collectif.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Contribuer au développement des débouchées économiques des entreprises de l'ESS afin de consolider leurs activités et leurs emplois

• Promotion des achats responsables dans le cadre des Jeux Olympiques PARIS 2024 : mobilisation des acteurs et entreprises de l'ESS à l'occasion d'un temps de promotion de la plateforme ESS 2024, organisée par la Caisse d'Epargne Loire-Centre le 5 mars 2020. (Le Comité d'Organisation Paris 2024 et la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques -SOLIDEO- se sont associés aux Canaux, Maison des économies sociales et solidaires, et au Centre Yunus, pour développer ESS 2024 et ainsi contribuer à réaliser les premiers Jeux Olympiques et Paralympiques durables, inclusifs et solidaires).

• Participation au Groupe de travail national des CRESS sur ESS 2024

• Relais des Marchés Publics édités par ESS 2024 aux développeurs ESS et aux membres de la CRESS.

Faciliter la connaissance du mode d'entreprendre en ESS

Publication d'un guide « pour entreprendre en Economie Sociale et Solidaire » qui explique les spécificités, les statuts et les aides liés au mode d'entreprendre en ESS, sortie en décembre 2020.

Ce document a été réalisé avec le réseau des développeurs et mis à leur disposition. Ce guide est aussi disponible en version diaporama.

Mais aussi et toujours avec les développeurs deux repères :

Repères pour financer :

cet outil permet d'identifier les financements dédiés a l'ESS en fonction des étapes de développement du projet ; de l'entreprise.

Panorama des principaux outils de financement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire en région Centre-Val de Loire

	EMERGENCE	CRÉATION/ REPRISE	DÉVELOPPEMENT / CHANGEMENT	CONSOLIDATION ET DIFFICULTÉS
SUBVENTIONS ET APPORTS EN FONDS PROPRES NON REMBOURSABLES	**Place de l'émergence** France Active entreprise ESS Finance jusqu'à 50% des frais de l'étude de faisabilité, dans la limite de 20 000 €.	**CAP' SCOP** Conseil Régional SCOP Soutien l'apport personnel des salariés associés au capital social des SCOP en cours de constitution.	**CAP' ASSO** Conseil Régional association Soutien les projets d'activité associatifs intégrant la création et/ou la consolidation d'emplois.	
AIDES À L'EMPLOI		**Dispositif postes Fonjep** Aides versées à des associations ou 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Elles soutiennent un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié. **Dispositif Emploi France** Aide à l'embauche pour recruter un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale et résidant dans un quartier politique de la ville. **CUI-PEC** Aides versées à des structures non marchandes pour l'embauche de salariés éloignés de l'emploi.		
DONS ET MÉCÉNATS	**Plateformes de Crowdfunding** Mécanisme qui a pour objectif de collecter les apports financiers d'un grand nombre de particuliers au moyen d'une plateforme Internet. **Fondations et Entreprises privées**			
PRÊTS ET GARANTIES		**SOCODEN (prêt)** URSCOP + coopérative Prêt participatif sans garantie personnelle qui peut financer le BFR. **SOFISCOP (garantie)** URSCOP et Crédit Coopératif + coopérative Garantie bancaire adossée auprès du Crédit Coopératif. **Garantie IMPACT** France Active + entreprise ESS **Fonds région Investissement solidaire (prêt)** France Active + entreprise ESS Prêt participatif de maximum 200 000 €.	**DARESS** France Active entreprise de l'ESS Soutien les structures en difficulté pour leur permettre de sauvegarder leurs emplois et proposer un prêt de trésorerie à court terme.	
APPORTS EN FONDS PROPRES REMBOURSABLES		**SCOPINVEST** URSCOP + coopérative Renforce les apports personnels. **Contrat d'apport associatif** France Active + association Renforce les fonds propres d'associations créant ou pérennisant des emplois, par le développement d'activités à caractère économique (max 30 000 €). **Fonds d'amorçage associatif** France Active + petite association Soutien proposé aux petites associations en création ou en phase de premier développement (max 10 000 €). **France Active investissement** entreprise ESS Diversité des formes d'intervention possibles en apports en fonds propres (max 1,5 millions d'€).		

de financement sur le portail d'orientation des porteurs, porteurs de projets et entreprises de l'ESS
Centre Val de Loire, recense les offres d'accompagnement et de financement de l'ESS, proposés
des Développeurs ESS de la région Centre-Val de Loire.

DÉCLINAISONS D'UN PROJET

HORS INNOVATION SOCIALE ET HORS ESS (EXEMPLE FICTIF)
SPRA – Société anonyme

- **But :** point de vente de proximité
- **Réponse à des besoins sociaux :** non
- **Processus participatif :** non - Gouvernance assurée par un dirigeant ou une dirigeante
- **Lien au territoire :** non
- **Modèle économique :** recherche de lucrativité
- **Prise en compte de l'environnement :** non
- **Appréciation collective de la valeur :** non

INNOVATION SOCIALE HORS ESS (EXEMPLE FICTIF)
Super Vrac – Société anonyme

- **Réponse à des besoins sociaux :** lutter contre la dévitalisation d'un centre-bourg
- **Processus participatif :** implication des clients et clientes dans le choix des produits référencés
- **Lien au territoire :** développement des partenariats avec les artisans et producteurs locaux
- **Modèle économique :** recherche de lucrativité
- **Prise en compte de l'environnement :** valorisation des circuits-courts et du zéro déchet
- **Appréciation collective de la valeur :** impact sur le dynamisme du village

ÉPICERIES EN MILIEU RURAL

HORS INNOVATION SOCIALE ET ESS
BIOCOOP - coopérative

- **But :** promouvoir une restauration collective biologique, locale et solidaire
- **Réponse à des besoins sociaux :** non
- **Processus participatif :** Gouvernance partagée, adhérents, adhérentes et producteurs, productrices
- **Lien au territoire :** développement de partenariats avec les producteurs locaux
- **Modèle économique :** recherche de lucrativité
- **Prise en compte de l'environnement :** non
- **Appréciation collective de la valeur :** non

INNOVATION SOCIALE ET ESS
Mel'Pop – association

L'association Mel'Pop a pour ambition de faire revivre Mélleroy, un village du Gâtinais dont le dernier commerce avait fermé en 2016, grâce à sa maison citoyenne. Depuis son lancement, l'épicerie se mobilise pour offrir à ses 500 habitants une alimentation de qualité, en proximité, et pour maintenir un lien social, essentiel en zone rurale.
Toutes les semaines, les bénévoles de «Chez Mel'» proposent ainsi du pain, des produits secs et frais, volailles, et fruits et légumes de producteurs et artisans locaux, en circuit-court. Le projet est actuellement incubé chez Alter'Incub et étudie une transformation en SCIC.

- **Réponse à des besoins sociaux :** Maintenir un commerce dans un village de 500 habitants
- **Processus participatif :** Mobilisation d'un groupe d'habitants dans la réflexion, la réalisation et la gouvernance du projet
- **Lien au territoire :** Développement de partenariats locaux et mobilisation des habitants
- **Modèle économique :** Hybridation et valorisation du bénévolat
- **Prise en compte de l'environnement :** Valorisation des producteurs locaux
- **Appréciation collective de la valeur :** Impact sur le dynamisme de la commune et sur le lien social entre les habitants

Repères pour l'innovation sociale :

cet outil permet de présenter les projets qui relève de l'ESS et de l'innovation sociale

Actions spécifiques liées à la crise sanitaire

DISPOSITIF D'APPUI AUX ENTREPRISES ESS PENDANT LA CRISE :

• **Numéro vert :** Le Mouvement associatif et la CRESS ont mis à disposition leur numéro de standard pour orienter les entreprises de l'ESS vers les dispositifs dédiés à la crise ou déjà existants.

• **Conférence bi mensuelle** avec les développeurs ESS pour partager les difficultés rencontrées par les entreprises qu'ils suivent : mise au télétravail des salariés, gestion du chômage partiel, besoin en trésorerie….

• **Création d'un guide interne d'orientation** pour les développeurs ESS reprenant les aides spécifiques ESS mises en place par la Région et l'Etat ainsi que les aides de droit commun accessible aux entreprises ESS.

• **Une Newsletter spéciale hebdomadaire** de mars à mai pour les aides et les accompagnements pour contrer les impacts de la crise sanitaire sous le nom **INFOS+**. 11 ont été créées (on peut noter que les INFOS + sont en moyenne avec un taux d'ouverture de 33%).

• **Co-organisation d'un cycle de 5 webinaires** sur le CARe (Contrat d'Apport Associatif Rebond mis en place avec la Région) avec France Active Centre-Val de Loire pendant le confinement.

• **Impulsion d'une cellule de crise hebdomadaire** avec Le Mouvement associatif, L'URSCOP, France Active et La Région pour partager la réalité les besoins mais aussi les belles histoires de l'ESS pendant la phase aigüe de mars/avril.

• **Obtention de participer avec l'UDES aux réunions bi mensuelle Etat/ Région avec les acteurs économiques**.

• Mobilisation du DLA R : **Fond de Secours ESS (en partenariat avec France Active Centre-Val de Loire**) :

> 42 dossiers reçus

> 32 dossiers favorables en comité

> Montant de l'enveloppe : 175 000 €

> 67 % des dossiers reçus ont déjà été accompagnés par le DLA

> il y a récemment eu ou aura un accompagnement DLA du delà du fond de secours ESS pour 75% des structures bénéficiaires.

PROVENANCE DES DOSSIERS

SECTEURS D'ACTIVITÉS

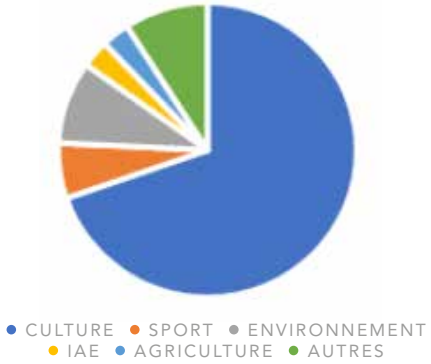

Animer et coordonner l'accueil, l'information, l'orientation des porteurs de projet et des entreprises

• **Accueil et orientation** de 29 porteurs de projets dont 8 organisés en collectif avec plusieurs développeurs ESS.

• **Publication d'un portail d'information et d'orientation** des porteurs de projets et entreprises de l'ESS-ESSOR Centre-Val de Loire. Il est l'outil de visibilité des développeurs de l'ESS qui ont pu mettre en avant leurs outils. Celui a été mis en place en partenariat avec ESS France, la CRESS Pays de la Loire et avec le soutien de la Région, de l'Etat et de la banque des territoires.

Le portail ESSOR comprend :

- des offres d'accompagnement et de financement d'acteurs de l'ESS à but non lucratif et de collectivité,
- une veille à appels à projets accessible également par abonnement,
- un auto-diagnostic d'innovation sociale,
- un module Crowdfunding,
- des informations et des ressources sur l'entrepreneuriat dans l'Economie Sociale et Solidaire en région.

Une Conférence de presse pour le lancement officiel de la plateforme ESSOR, le 15 septembre en présence de la Banque des Territoires, de témoins : Alter Incub et Chapitre 2 a permis de démarrer la promotion de cet outil.

Structuration du réseau des développeurs ESS

• Création de supports de communication du réseau et mis à disposition des membres afin de contribuer à l'identification des compétences spécifiques de l'ESS (flyers, stickers et Roll Up pour les développeurs ESS).

• Signature des chartes de fonctionnement et d'engagement par les développeurs ESS : une trentaine de signature de professionnel validé par leur structure déjà ont été enregistrées : Le Mouvement associatif, France Active, URSCOP, DLA, UNAT, FEI…

1ER SÉMINAIRE DES DÉVELOPPEUR ESS

Ce séminaire a été co-organisé avec la SCOP l'Engrenage avec différents ateliers :

MATIN

• **Présentations** de la CRESS, de L'engrenage, de la Compagnie du Hasard et du déroulé de la journée

• **Jeux de présentation :** « celles et ceux qui …. Se mettent debout »

• **Ateliers d'échanges** en rapport avec les effets de la crise sanitaire sur les entreprises de l'ESS et les accompagnements

• **GroDébat :** tables thématiques et proposition d'actions

APRÈS-MIDI

• **Jeu de reprise :** positionnement dans l'espace par catégories

• **Groupe d'Interview Mutuel :** culture métier et compétences communes

• **Débat Mouvant :** partager des points de vue

• **Ateliers pratiques :** Préparer des actions clés et produire des outils

• **Bilan oral**

32 accompagnatrices et accompagnateurs de projets ESS en région (membres du réseau des développeurs ESS et partenaires proches) se sont réunis le 22 septembre à Contres (41) pour échanger sur les effets de la crise sur les entreprises de l'ESS et nos pratiques d'accompagnement.

Cette rencontre a permis d'améliorer l'interconnaissance des professionnels et de partager les enjeux autour de l'animation du réseau des développeurs ESS : développement de compétences et de la communication interne au réseau, promotion mutualisée de nos outils, …

La dynamique des Tiers-Lieux

La CRESS CVL est régulièrement sollicitée sur des projets de création de « tiers lieux » depuis plus 2 ans, de la part des collectivités et des porteurs de projets.

En 2020, le sujet des « tiers lieux » a pris plus d'ampleur après l'adhésion de la CRESS CVL au réseau national France Tiers-Lieux.

Un rapprochement avec plusieurs réseaux de tiers lieux s'est opéré naturellement afin de trouver de la cohérence entre les actions de chacun, et soutenue par la Région.

Aussi, la CRESS CVL s'est engagé dans différents travaux :

- Un outil cartographique de référencement des Tiers-Lieux ESS dans lequel sont maintenant référencé plus de 70 lieux.
- En soutien aux acteurs ESS de l'Indre pour qui la question des Tiers-Lieux est importante.
- Auprès de France Tiers-Lieux et des acteurs régionaux investit dans les Tiers-Lieux, notamment dans le relais d'une enquête nationale dont les résultats seront publiés en 2021.
- La co-organisation avec la Région d'un évènement le 4 décembre 2020.

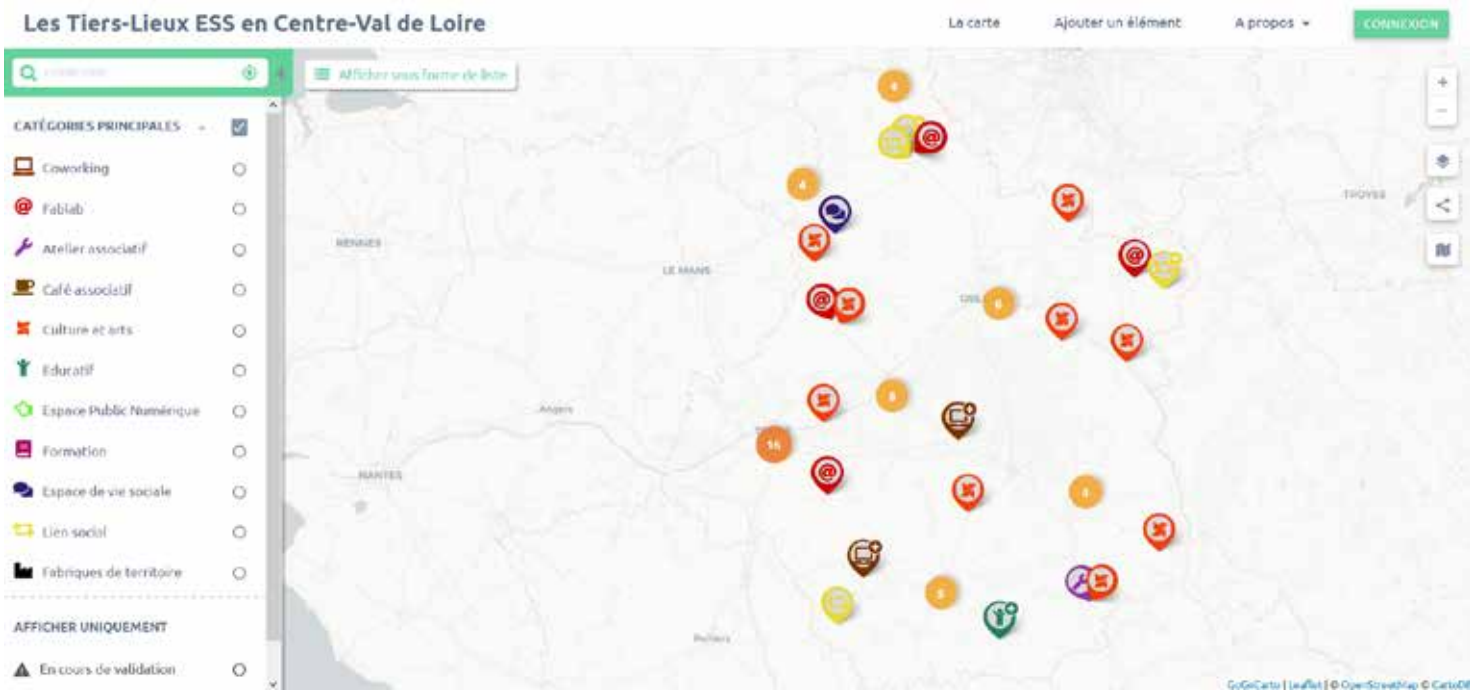

PORTAGE DU DLA RÉGIONAL

Pourquoi avoir candidaté sur le DLA Régional ?

Le conseil d'administration de la CRESS Centre-Val de Loire (avec le soutien de France Active Centre-Val de Loire) a pris la décision en septembre 2019 de s'engager, pour la première fois, dans le portage du DLA Régional.

En tant que nouveau porteur du dispositif, la CRESS Centre-Val de Loire s'est également engagé à reprendre Sandrine Michaud comme chargée de mission DLA Régional, afin d'assurer la continuité des accompagnements DLA et de l'animation auprès des DLA Départementaux.

Les structures accompagnées par le DLA Régional

Les objectifs, concernant la mission d'accompagnement des structures et projets régionaux, sont atteints, voire dépassés. Suite à la crise du covid 19 et au 1er confinement, les ingénieries ont démarré très tardivement, soit à partir du mois de septembre 2020.

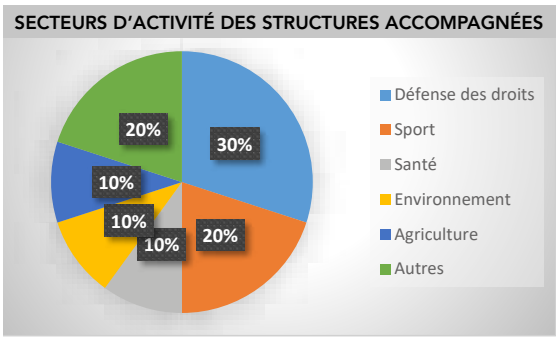

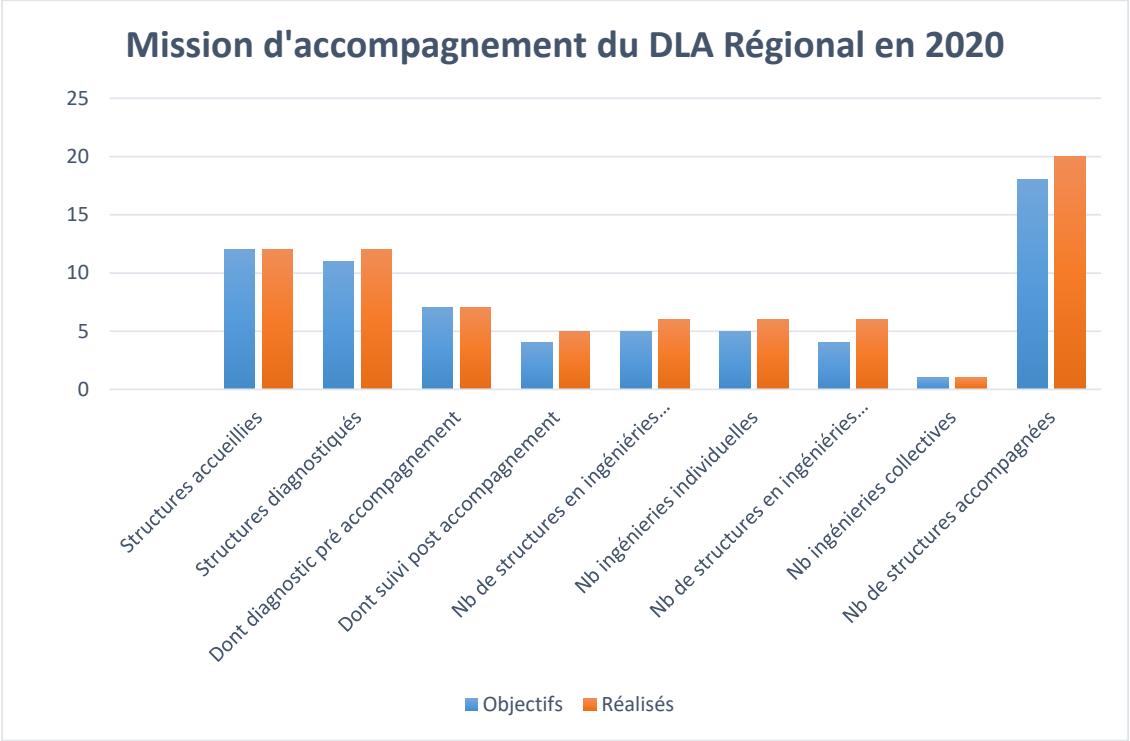

L'animation du DLA régional

Temps d'échanges et de construction avec les DLA Départementaux :

> 3 INTER DLA réalisés en 2020 pour faire la connaissance de nouveaux chargés de mission DLA, de continuer à améliorer notre dynamique régionale et d'avoir des échanges avec un partenaire local.

> 7 visioconférences pour faire de l'échange de pratiques.

> Tutorat et mentorat auprès des nouveaux chargés de mission DLA (4 jours passés au minimum).

> Ecriture de textes pour formaliser un guide du chargé de mission DLA en région Centre-Val de Loire (en attente d'annonces et d'avancées au national).

Temps de rencontres avec les pilotes régionaux :

> Organisation et animation de 3 comités stratégiques régionaux dont un spécifique sur le fond de secours ESS

> 1er Comité d'orientation régional reporté en mars 2021, suite à la crise sanitaire

Temps de travail avec les acteurs au national :

> Participation à 32 visioconférences animées par l'AVISE et les CRDLA

> 2 séminaires nationaux (un a été annulé suite au confinement et un autre s'est tenu en visioconférence).

> 3 groupes de travail : Prestataire, POC (phase 2 de la refonte du système d'information), Articulation des missions entre DLAR/ Avise.

FORMATION / SENSIBILISATION

Former les élus/techniciens des collectivités et les acteurs territoriaux ayant une compétence économique

• Participation à l'université des développeurs de Dev'Up et aux workshop.

• La Formation coopération territoriale avec le CNFPT et le RTES, est décalée à 2021 pour des raisons sanitaires, elle sera a destination des élus et des techniciens des EPCI, sur la question de la coopération territoriale.

• La CRESS Centre-Val de Loire en partenariat avec les Espaces Région Centre-Val de Loire (ERC) de l'Indre et du Cher et la Direction de l'aménagement du territoire de la Région Centre-Val de Loire, a organisé un temps de formation sur l'accompagnement de porteurs de projets ESS aux agents des Pays du Cher et de l'Indre lors d'une matinée le 13 mars dernier à Vierzon.

Cette matinée avait pour but de faciliter l'orientation des porteurs de projets relevant de l'ESS sur 3 thématiques (tiers-lieux, magasins de producteurs et ressourcerie), par la rencontre entre les agents de Pays du 18 et 36 et les membres du réseau des développeurs de l'ESS animé par la CRESS.

• Co-organisation de 2 webinaires avec Uniformation Centre-Val de Loire

Le premier portait sur l'aide à la formation du Fonds National de l'Emploi pour les salariés en chômage partiel pendant le confinement. Ce webinaire a réuni 11 participants le 13 mai 2020. Le second était consacré aux aides à l'apprentissage pour les entreprises le 23 juin 2020.

Impulser la mise en place de formations ou de liens entre formateurs et centres de formation

Comme chaque année depuis 2016, la CRESS a coordonné deux modules complets sur l'ESS, dans lesquels interviennent différents adhérents de la CRESS (Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, la Mutualité Française Centre-Val de Loire, l'URSCOP, France active, le Crésol) au sein :

- **du Master 2 GAED spécialité Développement Durable Local et Solidaire :** France, Sud(s) et Pays Emergents de l'Université d'Orléans (module de 29h avec 3 visites d'entreprises de la métropole d'Orléans) ;
- **du Master 2 Promotion et gestion de la Santé de l'Université de Tours** (module de 20h avec 3 visites d'entreprises sur la métropole de Tours).

La CRESS est également intervenue comme chaque année en :

- Licence Professionnelle GOESS (anciennement MOISE TSES) de l'IUT de Châteauroux pour une intervention de 6h sur la CRESS et l'ESS
- DUT Carrières Sociales de l'IUT de Tours pour une intervention de 4h de présentation de la CRESS et d'exemple d'entreprises de l'ESS en région. L'intervention a été annulé pour grève des étudiants.
- En LP Développement Rural au CNPMFR de Chaingy, pour une intervention de 4h sur l'ESS et le développement rural

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS a également commandité un projet tuteuré aux étudiants de M1 GAED parcours DDLS en partenariat avec la Métropole d'Orléans et le Centre d'Etudes pour le Développement des Territoires et l'Environnement (CEDETE) de l'Université d'Orléans. Ce projet portait sur : les dynamiques citoyennes et d'ESS et les acteurs de la santé dans le quartier de l'Argonne. Malheureusement, compte tenu des conditions sanitaires et du confinement de mars 2020, le projet tuteuré n'a pu arriver à son terme et a repris avec les étudiants passés en M2 à la rentrée 2020-2021. Ils ont réalisé un diagnostic de l'activité des associations auprès des populations du quartier prioritaire de la Ville de l'Argonne.

Le Défi ESS du Master GAED s'est tenu tout au long du semestre 1 et une présentation orale est tenue le jeudi 21 janvier 2021.

La CRESS est également intervenue au lycée en 2020 en siégeant au Conseil Académique de Vie Lycéenne.

Maintien et renforcement des actions du Groupe de Travail « Jeunes et ESS »

En 2018, la CRESS a créé un groupe de travail « Jeunes et ESS » autour de l'organisation du Mois de l'ESS 2018 et de sa thématique de la jeunesse. Ce groupe, composé d'adhérents de la CRESS (association l'Antirouille, le CRAJEP, la Ligue de l'enseignement, le Crédit Mutuel, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire…) d'acteurs jeunesses de l'ESS (CRIJ, association NQT, FMDL…) et de partenaires publics (Université d'Orléans, CRJ, rectorat, DRDJSCS…) a travaillé en 2018 sur l'organisation de plusieurs évènements pour le Mois de l'ESS 2018 en lien avec thématique de la jeunesse.

Fort de la dynamique partenariale créée, la CRESS a souhaité poursuivre l'animation et asseoir l'organisation de ce groupe de travail sur de nouvelles actions, validées par ses membres :

1. Coordonner et animer des temps de sensibilisation à l'ESS des « animateurs jeunesse ».
2. Soutien à la mise en oeuvre de la convention de partenariat avec le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, l'ESPER et la Région.
3. Consulter les membres du GT pour préparer la représentation de la CRESS (validée par le CA) au conseil d'orientation régional des politiques de jeunesse.
4. Créer et/ou diffuser des outils pédagogiques de sensibilisation à l'ESS.
5. Faciliter la mise en place de CJS en région.

L'ensemble de ces actions ont été lancées en 2019, lors de 4 réunions du GT. Elles se sont poursuivies en 2020, avec notamment la mise en place du réseau des ambassadeurs Jeunes ESS en capacité d'intervenir dans les lycées pour présenter l'ESS sur les départements.

Préparation d'une convention quadripartite avec l'ESPER, la Région Centre-Val de Loire et le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours en soutien à la sensibilisation des lycéens et des enseignants à l'ESS

Pour faire face à la demande croissante d'interventions de présentation de l'ESS dans les lycées régionaux et à la signature prochaine de la convention quadripartite, la CRESS et l'ESPER ont organisé une journée de formation à destination de des ambassadeurs Jeunes ESS le 9 janvier 2020. On retrouve parmi les structures volontaires : La MGEN, l'Antirouille, la Fédération des Entreprises d'Insertion Centre-Val de Loire, la Ligue de l'enseignement 45, l'UDAF du Cher, la Macif, l'ADAR Civam et la CASDEN.

Co-organisation d'un cycle de 3 webinaires à destination des enseignants avec le réseau des CRESS et l'ESPER :

Les chargés de mission sensibilisation du réseau des CRESS et l'ESPER ont souhaité organiser 3 webinaires à destination des enseignants pour leur montrer les possibilités de sensibilisation de leurs élèves :

Le premier a eu lieu le 6 mai et a réuni une centaine de participants de toute la France via l'outil GoToWebinar mis à disposition du réseau par la CRESS Centre-Val de Loire. Il portait sur les témoignages de 3 enseignants ayant mis en place des actions de sensibilisation à leurs élèves (organisation d'évènements, création d'une mini-entreprise ESS en classe et intervention ponctuelle de la CRESS et de l'ESPER). Ce premier essai concluant s'est poursuivi par la mise en place de 2 nouveaux webinaires autour du dispositif « Mon ESS à l'école » de l'ESPER et d'outils de sensibilisation concrets et mobilisables par les enseignants, respectivement le 24 juin et le 1er juillet 2020.

Pour la rentrée 2020-2021, l'Observatoire a assuré le maintien des modules d'enseignement ESS pour les promotions du Master 2 PGS de l'Université de Tours et le Master 2 GAED de l'Université d'Orléans. L'Observatoire a coordonné leur programmation avec les intervenants, puis leur exécution en format distanciel pendant le second confinement.

Le Défi ESS du Master PGS s'est tenu en ligne sur une journée le jeudi 26 novembre 2020.

PROMOTION

Coordonner le Mois de l'ESS

Pour mobiliser les acteurs sur le Mois de l'ESS, les Rencontres ESS sont un support indispensable tant sur la valorisation du Mois que sur les informations recueillies.

Organisation de la campagne de communication du Mois de l'ESS avec :

- Campagne digitale.
- Mobilisation des acteurs via les Rencontres ESS.
- Organisation de conférence de presse.

En raison de la crise sanitaire, cette année seules 13 structures se sont inscrit (80 en 2019) pour réaliser des événements pour le Mois de l'ESS. Finalement 5 webinaires ont eu lieu en novembre.

Les Conférences de presse

Pour le lancement du Mois de l'ESS, deux conférences de presse ont été organisées le 22 octobre à Emmaüs Loiret et le 29 octobre au FJT de Tours. Pour les contraintes dues au COVID, la conférence de presse à Emmaüs a été faite en visio-conférence en présence d'Hervé Renaud, Vice-Président de la CRESS Centre-Val de Loire, François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire et Catherine Depaz, présidente d'Emmaüs Loiret. La conférence de presse de Tours a été annulée.

Les ESSpressos

6 ESSpressos, (dont les objectifs sont de faire se rencontrer ESS et EPCI sur des thématiques structurantes pour le territoire ont été programmés et préparés (un par département) pour la rencontre et échanges entre acteurs de l'ESS et élus. Un seul s'est finalement déroulé en distanciel sous le format d'une table ronde avec le Collectif 18, le mercredi 25 novembre 2020 avec près de 50 participants.

Le mois de l'ESS a néanmoins bénéficié d'une couverture médiatique avec pour la conférence de presse 2 articles Magcentre et la République du Centre, ainsi que des interviews radios Cité Radio, RCF Loiret.

Campagne « Fiers de lettres »

Une campagne de communication prévue avant le confinement a été avancé et utilisée pour pallier au manque de communication du Mois de l'ESS, en réalisant des témoignages vidéos d'acteurs dans les territoires pour valoriser les initiatives de l'ESS. Lancée en octobre (elle s'est terminée début décembre.

- 6 vidéos ont ainsi été réalisées avec ARTEFACT : Théâtre des Minuits, Cispeo, L'Etoile Armandoise, Sefard, Les Greniers de Vineuil et Adar Civam diffusés sur les réseaux sociaux, site CRESS et chaîne Youtube de la CRESS.

PLUSIEURS SUPPORTS DE COMMUNICATION

- Visuels sur les réseaux sociaux en avant-première pour lancer ensuite les témoignages vidéos : Facebook, Twitter
- Affiches : initialement distribuées aux adhérents de la CRESS, la diffusion est finalement reportée (crise COVID)

RELAIS MÉDIAS

Affiche

Signature graphique

Charte graphique vidéo

Animation des outils de diffusion

La newsletter mensuelle « L'ESS en actions » :

3 435 contacts (entreprises de l'ESS, partenaires et collectivités) et taux d'ouverture moyen en 2020 de 25%, soit une baisse de 0.27% par rapport à 2019 (36%).

Les réseaux sociaux :

2 309 abonnés sur Facebook (soit une hausse sensible de 0,3% par rapport à 2019) et 786 abonnés sur Twitter en 2019 (soit une hausse sensible de 0,2% par rapport à 2019).

Il est à noter une forte vue sur le Mois de novembre pour la campagne « ESS, fiers de lettres » avec un taux d'engagement de +20% par rapport aux mois précédents. Ce pic de vues ne concerne que les vidéos sur des périodes courtes et non le Mois de l'ESS.

Site institutionnel : 16 752 pages vues.

Les Prix régionaux de l'ESS

Cette année, dû à la crise sanitaire, aucun événement de remise de prix n'a été réalisé au niveau national et régional.

Le candidat régional qui a été retenu est l'**Association B2X**, sélectionné par le jury régional composé Mouvement Associatif, Les entreprises d'Insertions Centre-Val de Loire et la Caisse d'Epargne.

Une dotation de 1 000 euros et une couverture médiatique (presse, réseau CRESS) ont été attribués mais aussi une présence dans la plaquette « 17 initiatives remarquables » éditée au national par ESS France.

L'Association B2X : Art et culture, ateliers et expositions d'artistes, visites de structures – Evénement Beaux Lieux – Beaulieu-Lès-Loches - 37

OBSERVATOIRE

Réalisation

Repères n°4
« Les Fondations et les Fonds de Dotation »

En 2017, l'Observatoire a lancé une série de publications appelée « Repères » pour favoriser l'interconnaissance des familles de l'ESS. En 2020, elle a été complétée par le Repères n°4 « La Famille des Fondations et des Fonds de Dotation ».

Un Comité de Rédaction a été constitué pendant le confinement composé de la CRESS Centre-Val de Loire ; le CHUR de Tours, la Fondation Macif et l'URIOPSS Centre.

La publication a été finalisée en mai et présentée lors d'une Matinale ESS, le mardi 13, sous format webinaire. Elle a réuni une vingtaine de personnes et sont intervenus l'URIOPSS Centre et le Relais 18. La publication a été imprimée en 300 exemplaires et a été diffusé en septembre.

Fiches ESSentiel sur les EPCI

81 fiches ESSentiel ont été produites présentant les données clés des EPCI et diffusées par courrier et par mail en septembre aux nouveaux élus et aux adhérents de la CRESS. Elles seront également publiées et accessibles sur le nouveau site de la CRESS Centre-Val de Loire.

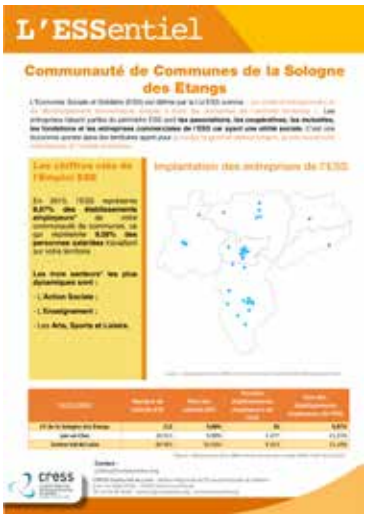

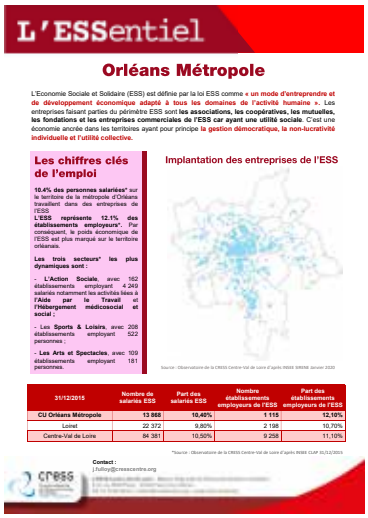

Note de Conjoncture

Reprenant les travaux d'ESS France et d'autres CRESS, la **Note de Conjoncture** analyse l'évolution des emplois et des établissements employeurs de l'ESS sur une période longue. Elle implique l'utilisation d'une nouvelle base de données pour l'Observatoire, les données ACOSS-URSSAF, moins qualifiées que les données INSEE mais qui reste toutefois régulièrement actualisée.

La **Note de Conjoncture** « Retours sur 10 ans » a été produite entre mai et novembre 2020. Elle décrit les évolutions des emplois ESS de 2010 à 2019 par familles, départements et secteurs d'activité. Cette étude a impliqué de retraiter deux fois la base de donnée ACOSS. La Cellule Emploi a été réunie en juin et en octobre pour valider le suivi de la méthodologie, et l'expertise de l'URSSAF Centre a été sollicitée à plusieurs reprises pour vérifier des données. Elle sera publiée en 100 exemplaires et diffusée début 2021. Ces résultats ont été présentés lors de la CORESS en décembre 2020. Une note interne sur l'impact de la Covid-19 sur les entreprises ESS en reprenant les chiffres de deux premiers trimestres 2020 a été également produite et a été également présentée lors de la CORESS.

L'ajout de la base de données ACOSS-URSSAF permet de compléter les données INSEE. À l'avenir, l'Observatoire produira un nouveau type de publication, des **Notes de Conjoncture** dites « Focus » focalisées sur un secteur ou une famille ESS.

Participation

Groupe de Travail d'ESS France

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Centre-Val de Loire fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

En 2020, quatre groupes de travail ont été organisé et dans lesquels ont été abordés :

- La Liste des Entreprises ESS
  (anciennement appelé le Registre des Entreprises ESS)
- La liste des entreprises ESS pouvant bénéficier du Livret
  du Développement Durable et Solidaire
- Le Périmètre ESS
- L'Atlas national 2020
- Les données ACOSS-URSSAF et son utilisation pour la mesure
  de l'impact de la Covid-19 sur les entreprises ESS lors du premier confinement
- La commande du FLORES, c'est-à-dire des données INSEE de 2017

OSCARD

L'Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire continue sa participation à la plateforme OSCARD et a participé à deux comités de pilotage en 2020.

Économie Circulaire

En 2020, l'Observatoire s'est emparé de la thématique Transition Ecologique. Avec comme premier point de focal, une enquête longue sur l'Economie Circulaire et plus particulièrement, les structures ESS du Réemploi, a été mis à l'étude. Par conséquent, depuis mars 2020, l'Observatoire participe au groupe de travail Transition Ecologique et Energétique-Economie Circulaire avec ESS France et les CRESS. Il y a eu trois réunions pour cette année.

Ce groupe de travail a fourni un certain de nombre de ressources et a mené l'Observatoire à une série d'actions :

1. Recensement des structures ESS ayant une activité de Réemploi dans le cadre d'une enquête nationale et régionale sur les flux de déchets traités par ces structures pilotées par ESS France.
2. Suivi du Fonds de Secours exceptionnel de l'ADEME à destination des Ressourceries et des Recycleries suite à la sollicitation d'ESS France et des CRESS par l'ADEME nationale. Deux réunions d'urgence ont été tenues pour le suivi du dispositif.
3. Rencontre avec les membres du Réseau des Associations du Réemploi Centre-Val de Loire (RAR- CVL).
4. Participation au groupe de travail de l'Observatoire Régionale des Déchets et de l'Economie Circulaire (voir ci-dessous).
5. Atelier Economie Circulaire et Commande Publique co-animé avec Aurore MEDIEU d'ESS France et sont intervenus Marie-Tiffany DELGADO et Cédric MARMUSE pour représenter le réseau RAR.

Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire

Dans le cadre de la thématique Economie Circulaire, l'Observatoire a suivi la création de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire créés par la Région. Il a participé à plusieurs de ces réunions de cadrage et à des échanges de ressources.

Sollicitation

Au cours de l'année, l'Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire a reçu plusieurs sollicitations sur les données de l'Economie Sociale et Solidaire :

- Le Mouvement Associatif Centre-Val de Loire
- L'URIOPSS Centre
- Le Ministère de la Justice
- La DIRECCTE

RAPPORT SOCIAL / SIÈGE

Vie de l'équipe

Deux séminaires d'équipe :

- Le 3 février à la Caisse d'Épargne – Orléans
- Le 27 août sur la Loire avec l'association Escapade Ligérienne : plan opérationnel et création du futur site de la CRESS

Dialogue social

Mise en place du CSE en décembre 2019, le sujet principal aura été d'une part de se former à la gestion du CSE puis de la mise en place des mesures sanitaires liées à la crise sanitaire. Des réflexions sur la charte télétravail (adoptée), le temps de travail, et la prime vélo.

Travaux et formations

Formation « Outils et techniques de communication participative » suivie par l'ensemble de l'équipe en 2020. (2 jours) par la scop l'engrenage.

Réalisation d'un diagnostic RH par la mobilisation d'un zoom RH afin de faire évoluer le fonctionnement du siège au regard du développement de l'équipe et de l'adoption du plan stratégique ESS 2025.

Organigramme 2020

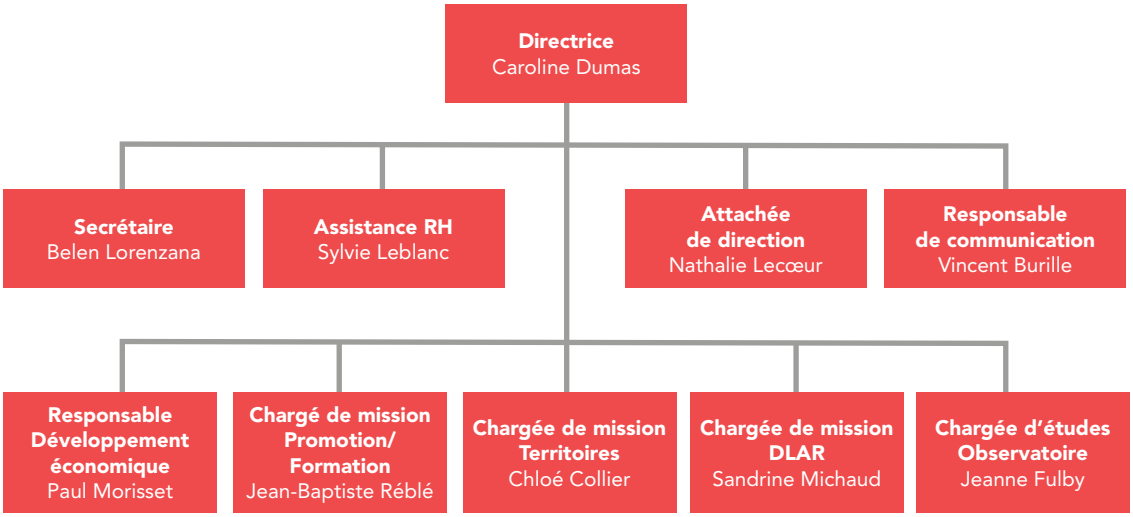

- Arrivées de Sandrine Michaud et de Jeanne Fulloy en janvier.
- Départ de Jean-Baptiste Réblé en juillet.
- Stage d'Annaelle Join de janvier à juillet.

Annexes

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

CORESS
Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

Le 16/12/2020

La Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire s'est tenue le vendredi 04 décembre en visio-conférence, dû à la crise sanitaire que nous connaissons.

En présence de François Bonneau, Président de la Région Centre, d'Harold Huwart, Vice-Président de la Région Centre délégué au développement de l'ESS, d'Edith Chatelais Représentante du SGAR Centre, Jean-Louis Desnoues, Président de la Chambre Régionale de l'ESS.

A l'initiative de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire, elle a réuni plus de 160 personnes, et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire, qui y a été associé s'en félicite et a apprécié la confiance qui lui a été apporté. Elle souligne l'importance de la co-construction entre la Région et l'Etat pour conduire une politique ESS dans les territoires.

Les enjeux partagés de l'ESS se sont traduits par trois ateliers : ateliers sur les Tiers-Lieux, sur les achats socialement responsables et sur l'économie circulaire. Ces ambitions pour l'ESS devraient être inscrites dans le CPER et la future programmation des fonds européens. A l'échelle locale, des leviers de soutien à l'ESS sont aussi souhaitables à travers les CRST.

Il est à noter aussi, que la Région Centre s'engage aux développements des Tiers-Lieux, lieux de vision de transformation sociale dans les territoires.

N'oublions pas que l'ESS créée des emplois inclusifs, durables et non délocalisables. La Crise nous dit qu'il faut refaire le vivre ensemble, le travailler ensemble, le consommer différemment. L'ESS est une réponse à la Crise COVID. Mobilisez-vous et rejoignez l'ESS ! En souhaitant que la prochaine Conférence Régionale se tienne bien dans la future Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire !

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Libre Égalité Fraternité

Région Centre-Val de Loire

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - 6 Ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org - www.ess-centre.com

Association loi 1901 immatriculée auprès de Préfecture de la Région Centre-Val de Loire n° W452006397 - Siret - 38095852000039 - APE – 9499Z

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

Communiqué

Le jeudi 15 octobre 2020, le Conseil Régional a adopté le plan de relance pour notre région.

Intervention du Président de la CRESS, **Jean-Louis Desnoues, en plénière du CESER :**

"L'ESS est une chance pour notre région."

Nous serons aux côtés de la Région et de ses partenaires pour participer à a mise en œuvre de ces actions.
La Région s'est investie dès les 1ers jours de la crise sanitaire aux côtés des acteurs socio-économiques et notamment ceux de l'Economie sociale et solidaire avec le Care construit avec France active Centre-Val de Loire, le Numéro vert co-animé par le Mouvement associatif et la Chambre de l'ESS, le soutien à des secteurs spécifiques: culture, sport, tourisme...

Aujourd'hui ce plan de relance confirme l'attention et le soutien qui se développe pour nos acteurs, nos entreprises et donc la reconnaissance de leur importance et de leur capacité pour rendre notre région plus attractive économiquement socialement écologiquement.

Nous soulignons:
- la prise en compte des tiers lieux (makers, culturels, formation...) comme échelon de maillage territorial indispensable.
- le développement du numérique inclusif.
- la pérennité et la création d'outils financiers structurants pour l'émergence de projets citoyens et d'innovation sociale : Le Care, Cigale régionale, Plate-forme de financement participatif.

Sans oublier les outils de droit commun qui se doivent être accessibles à l'ESS.

Ce plan fait écho aux défis que nous portons dans notre plan stratégique :

Défi des transitions écologiques
Défi d'une société égalitaire. "

Jean-Louis Desnoues,
Président de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Centre-Val de Loire

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - 6 Ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org

Association loi 1901 immatriculée auprès de Préfecture de la Région Centre-Val de Loire n° W452006397 - Siret - 38095852000039 - APE - 9499Z

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

Communiqué

Conférence de presse pour le lancement du Mois de l'ESS
Jeudi 22 octobre 2020

A l'occasion du lancement du Mois de l'ESS, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire a organisé une conférence de presse avec Emmaüs Loiret, représenté par Madame Catherine Dupaz, Présidente d'Emmaüs Loiret, de Monsieur Hervé Renaud, Vice-Président de la CRESS Centre, et de Monsieur François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Novembre : c'est le MOIS de l'ESS !
30 jours pour découvrir l'Économie Sociale et Solidaire

Le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire en France est une initiative des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), destinée à faire découvrir au plus grand nombre au travers de manifestations très diverses, une autre façon de concevoir l'économie.

L'Economie Sociale et Solidaire, porte un monde en pleine mutation : innovation sociale, égalité femme/homme, transition énergétique et écologique. Les acteurs de l'ESS en région Centre-Val de Loire se mobilisent, travaillent et proposent des services et des solutions concrètes pour le bien-être de toutes et tous.

L'Economie Sociale et Solidaire représente en région Centre-Val de Loire **10.6 % des emplois dans 9000 établissements, 2.15 milliards d'euros de rémunérations brutes, 1 emploi sur 5 est créé dans l'ESS, des milliers de bénévoles et des milliers d'adhérents ou de sociétaires.** *(* Chiffres INSEE - ORESS - CRESS CVL)*
La loi ESS du 31 juillet 2014 définit les entreprises qui composent l'Economie Sociale et Solidaire : associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises commerciales qui répondent aux valeurs et pratiques de l'ESS.

La dynamique qui va traverser le mois de novembre, les événements organisés malgré la crise sanitaire par des organisations qui co-construisent des projets sur notre territoire régional, sont l'illustration de ce qu'apporte l'ESS dans cette période difficile. Il est essentiel de montrer qu'il est possible de choisir le partage des valeurs et des richesses.
Une campagne « ESS, fiers de lettres » sera réalisée avec des portraits, sous forme de vidéos et d'articles, pour faire découvrir les structures de l'ESS et pour montrer son utilité dans les territoires. **L'ESS est indispensable !**

En région Centre-Val de Loire, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire souhaite que ce Mois de novembre puisse offrir une énergie positive à toutes celles et ceux qui souhaitent entreprendre ou travailler autrement. Le Mois de l'ESS en 2020, c'est plus de 50 événements ouverts à toutes et tous permettant de rencontrer les acteurs de cette économie porteuse de sens.

Retrouvez toutes les manifestations sur le portail du Mois de l'ESS : lemois-ess.org

La Chambre régionale a été représentée par Monsieur Hervé Renaud, Vice-Président, qui a rappelé la mission d'ESS France, qui fédère l'ensemble des Chambres régionales de l'ESS et est la représentation nationale de l'ESS.
ESS France a déposé six propositions à l'Assemblée Nationale dans le cadre du projet de loi de finance et de relance, dont les travaux ont débutés le 12 octobre.
Les entreprises de l'ESS jouent un rôle clé dans les secteurs stratégiques de sortie de crise. La place de l'ESS est importante dans le bien vieillir et l'accompagnement des personnes âgées, l'alimentation durable, la mobilité, l'économie circulaire et les transitions Energétiques et Ecologiques.
C'est pourquoi il est important de renforcer les moyens d'accompagnements et la structuration de l'écosystème de l'ESS dans les territoires, de développer l'ESS par l'activité pour soutenir l'emploi, de déployer des outils de la finance solidaire pour déployer les projets des entreprises de l'ESS.
Il aussi très important de créer un dispositif fiscal incitatif pour les activités de réparation, de réemploi et de réutilisation.
L'ESS agit comme un accélérateur des Transitions dans les secteurs stratégiques !

Monsieur François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire, a indiqué que la Région est entièrement partie prenante du Mois de l'ESS à travers les différents vecteurs que sont les associations, les coopératives, les SCIC, l'insertion par l'activité économique : toutes les structures en dynamique de la région.
Le contexte actuel illustre l'importance de l'ESS, notamment lorsqu'une société est mise à mal dans son fonctionnement : les structures de l'ESS sont encore plus essentielles que dans une période ordinaire.
Depuis le début de la crise, et durablement, les structures de l'ESS ont fait la preuve de leur capacité à mobiliser les engagements, les solidarités, les outils alternatifs sur la santé, l'alimentation, la prise en charge de l'accompagnement des personnes en difficulté. L'ESS est apparue comme un élément primordial au développement économique et social dans les territoires. Dans cette crise, caractérisée par les mutations et les défis (climatique et environnemental, inclusion, numérique) l'ESS, à travers l'ensemble de ses interventions, est un trait d'union qui se renforce entre l'économie classique et les besoins sociaux.

L'ESS est ainsi au coeur des priorités de la Région, particulièrement au travers des moyens que la Région soutient, comme le dispositif **CAP'Asso** par exemple.
Les réponses que porte l'ESS face à la crise sont perpétuellement en mouvement et apportent énormément d'innovations. L'incubateur d'innovation sociale (2018) **Alter'Incub** montre qu'il existe des domaines d'innovations permanents, comme par exemple les **Tiers-Lieux** qui sont aujourd'hui essentiels car ce sont des lieux de rencontres, de structures qui agissent de manière complémentaire dans les territoires par la création de lien social, d'entraide et de solidarité, d'innovations (mobilité, transition énergétique, production-consommation, services, accès à la culture, etc.) : **ce sont des creusets qui fédèrent et symbolisent l'énergie de l'ESS.**
La Région indique aussi l'importance de **France Active Centre** avec la venue, **le 03 décembre 2020, de son Président, Pierre-René Lemas,** pour une journée importante pour identifier toutes les interactions que la Région pourra mettre en oeuvre.

Ce que porte le Mois de l'ESS, c'est l'engagement des bénévoles et des professionnels de l'ESS, pour une mise en valeur de l'Economie Sociale et Solidaire.

Madame Catherine Depaz, Présidente d'Emmaüs Loiret, a informé qu'Emmaüs a dû arrêter son activité à cause d'un cas Covid dans la communauté.
La Communauté Emmaüs du Loiret est membre d'Emmaüs France. Les Communautés sont reconnues pour la récupération d'objets en vu d'être revendus. Cette activité économique est la principale ressource économique de la structure, en sachant qu' Emmaüs ne touche aucune subvention ni aide, car sa mission est l'autonomie par le travail : une fermeture, ce sont donc des recettes absentes.

L'objectif principal d'Emmaüs est avant tout la solidarité aux personnes en difficulté, l'aide aux plus démunis en leur offrant un accueil et des conditions de vie dignes. A Ormes, Emmaüs accueille 70 personnes dont 60 compagnons qui participent à la vie économique, 4 retraités et 6 enfants scolarisés. D'autres missions de solidarité sont aussi présentes telles que l'aide aux associations, l'aide aux assistante sociales par la donation d'équipement pour les logements par exemple;

Emmaüs a ouvert avec la Resssource AAA, une boutique à Cap Saran en partenariat avec la galerie Marchande, ce qui permet de se faire connaître du grand public. Un deuxième site va aussi voir le jour, en mars prochain, à Orléans la Source et va permettre d'accueillir 15 personnes supplémentaires dans la Communauté.

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Centre - Val de Loire

Contact
Vincent Burille
Responsable de la communication
v.burille@cresscentre.org

CRESS Centre - Val de Loire
Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 rue Abbé Pasty
45400 Fleury-les-Aubrais

02 38 68 18 90
www.cresscentre.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25.06.2020

Assemblée générale d'ESS France : réélection de Jérôme Saddier à la présidence, intégration des CRESS et engagement d'ESS France dans la construction de l'après-crise.

Réélection de Jérôme Saddier à la présidence d'ESS France

Jeudi 25 juin, dans le cadre de son Assemblée générale, Jérôme Saddier, vice-président délégué du Crédit Coopératif, a été réélu président d'ESS France, aux côtés d'un conseil d'administration et d'un bureau renouvelés dans le cadre d'une refonte de l'organisation statutaire applicable au 1er juillet. Président depuis le 1er janvier 2019, son premier mandat a été consacré principalement au rapprochement entre ESS France et le CNCRESS (Conseil National des CRESS) afin de donner une place plus importante aux territoires dans une organisation unique de représentation de l'ESS.

Nouveaux statuts : les CRESS intègrent ESS France

Grâce à une remise à plat des statuts d'ESS France, les CRESS seront à partir du 1er juillet membres à part entière d'ESS France auprès des organisations statutaires représentants les différentes familles d'entreprises de l'ESS (au sens de l'article 1 de la loi de 2014) ainsi que des organisations transversales impliquées dans l'ESS.
Cette gouvernance s'est également élargie à deux nouvelles structures ayant rejoint ESS France au cours du dernier mandat : le COORACE et l'Association des Directeurs des Organismes de Mutualité Francophone (ADOM).
Avec l'ambition de renforcer leur plaidoyer et d'assurer une cohérence forte entre les acteurs nationaux et territoriaux, les nouvelles missions d'ESS France, telles que dévolues selon ses nouveaux statuts, sont :

- D'organiser le dialogue entre ses membres ;
- De représenter les intérêts de l'économie sociale et solidaire auprès des pouvoirs publics et institutions français, européens et internationaux, auprès des partenaires économiques et sociaux et auprès d'organisations professionnelles ;
- De promouvoir et défendre les valeurs, intérêts et spécificités de l'économie sociale et solidaire, de participer aux concertations impliquant les forces vives de la nation, au plan national, européen et international ;
- De soutenir, d'animer, de coordonner et de valoriser le réseau des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et de consolider, au niveau national, les données économiques et les données qualitatives reçues par celles-ci ;
- D'aider au développement et à la structuration du réseau des CRESS, dans le respect de la subsidiarité et d'être garante du respect des règles communes que se donnent les CRESS ;
- De représenter et défendre les intérêts des CRESS au niveau national, sur la base de positions et de propositions élaborées par ces dernières.

Un projet politique ambitieux pour porter l'après-crise

Cette assemblée générale traduit selon Jérôme Saddier « *un nouveau départ pour ESS France, qui doit permettre de construire une organisation collective efficace au service d'un projet politique ambitieux pour l'ESS. La crise que nous sommes en train de traverser montre que notre économie et les normes auxquelles elle répond sont pour partie dépassées. Il faut repenser en profondeur notre modèle économique, social et démocratique. Si l'ESS n'en constitue pas à elle seule la solution, elle constitue cependant un point d'appui déterminant pour les réponses aux changements qui doivent être entrepris et que nous allons porter* ».

Retrouvez la biographie de Jérôme Saddier : https://www.ess-france.org/membres/jerome-saddier

Contact presse :
Lucie Gras, Déléguée Générale d'ESS France 06 74 32 54 94 l.gras@ess-france.org

Le lancement régional ESSOR, le premier portail d'information et d'orientation des porteurs de projets et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire en région Centre-Val de Loire, a été lancé ce mardi 15 septembre 2020 à la Maison Régionale de l'ESS en présence des partenaires :
Le Mouvement Associatif, France Active, URSCOP, Banque des Territoires, Etat et Région, ainsi que les témoignages d'Anne Tardy d'Alter Incub et d'Aline Baudut de Chapitre 2.

Un outil pour la relance !

essor-centrevaldeloire.org

ESSOR

Le portail de l'accompagnement et du financement de l'ESS en Centre-Val de Loire

Le portail ESSOR Centre-Val de Loire a pour but de faciliter et d'améliorer le parcours de création et développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire : associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises d'insertion ou adaptées et entreprises solidaires d'utilité sociale.

Le portail propose ainsi plusieurs services :

- Des offres d'accompagnement et de financement adaptées à toutes les phases entrepreneuriales : de la création au développement.
- Une veille à appels à projets, nationale et régionale pour les entreprises de l'ESS.
- Un outil d'auto-diagnostic d'innovation sociale (ADIS) permettant d'évaluer l'impact sociétal du projet et ses caractéristiques territoriales et collaboratives.
- Un outil de recherche de financement participatif.
- Des informations sur l'entrepreneuriat dans l'Economie Sociale et Solidaire.

Le réseau des développeurs ess
Centre-Val de Loire

Le premier réseau d'experts de l'accompagnement de projets ESS en région Centre-Val de Loire !

Un réseau de plus de 50 développeurs sur toute la région

Le réseau est animé par la Chambre Régionale de l'ESS Centre-Val de Loire et s'appuie sur le réseau des développeurs de l'ESS. Les membres de ce réseau sont à l'origine des principales offres d'accompagnement et de financement présentes sur le portail ESSOR.

Allez découvrir les offres sur le portail ESSOR !

essor-centrevaldeloire.org

Rappel :

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques, sociales et environnementales.
Ce sont des sociétés de personnes et non de capitaux, qui ont un fonctionnement collectif et démocratique et qui privilégient le territoire local (coopération, démocratie d'entreprise, absence d'actionnaire...). Leur objectif n'est pas lucratif.

Qui fait partie de l'ESS ?

- **Les mutuelles de santé, assurances** *(54% des complémentaires sont des mutuelles)*
- **Les associations culturelles, sociales, ...** *(environ 1,3 million d'associations)*
- **Les clubs de sport** *(90% sont des associations)*
- **Les coopératives agricoles** *(3 agriculteurs sur 4 adhèrent à une coopérative)*
- **Les banques coopératives** *(60% de l'activité bancaire)*
- **Les coopératives de salariés (scop)** *(plus de 3 300 sociétés)*
- **Les fondations** *(comme la Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisés)*

L'ESS c'est du concret !

L'ESS en région Centre-Val de Loire c'est* :
- 10.6 % des emplois
- 9000 établissements employeurs
- 2.15 milliards d'euros de rémunération brutes
- 1 emplois sur 5 est créé dans l'ESS
- Des milliers de bénévoles
- Des milliers d'adhérents ou de sociétaires

Pour tous renseignements complémentaires contacter :
Paul Morisset, Responsable développement économique - p.morisset@cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - cresscentre.org

Découvrez l'article sur Magcentre :

https://www.magcentre.fr/201244-essor-une-mine-dor-pour-leconomie-sociale-et-solidaire/

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 Ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org

cress
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Centre - Val de Loire

Communiqué

Le lundi 11 janvier 2021 s'est tenue la plénière du Ceser pour les éléctions à mi-mandature du Bureau du Ceser.
Jean-Louis Desnoues, qui siège au nom de la CRESS Centre-Val de Loire depuis le début de cette année après Dominique Sacher, a été élu Vice-Président du Ceser avec les délégations suivantes : sport, jeunesse, culture, patrimoine et vie citoyenne.

" Je tacherai de poursuivre à rendre l'ESS encore plus perceptible et plus prégnante dans un Ceser plus visible."

Jean-Louis Desnoues salue la politique volontariste et l'action menée par tous les partenaires institutionnels et privés de l'ESS qui, dès le mois d'avril, ont mis en place des mesures qui ont permis de soutenir l'activité économique. Il salue également le maintien de tous les engagements régionaux et ceci dans un contexte budgétaire très contraint. L'économie sociale et solidaire regroupe la moitié de la population régionale, et représente + de 10% de l'emploi régional, au travers de ses associations, ses mutuelles, ses assurances, ses banques et ses coopératives. Cette économie présentielle, de proximité, non délocalisable, qui met l'humain au cœur de son action avec un fonctionnement démocratique (une femme, un homme= 1 voix) a montré durant cette première vague de la crise sanitaire, toute sa pertinence. La prise de conscience de la part des élus et de nos concitoyens, qui en a découlé, doit perdurer et déboucher sur un véritable plan de

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - 6 Ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org

Association loi 1901 immatriculée auprès de Préfecture de la Région Centre-Val de Loire n° W452006397 - Siret - 38095852000039 - APE - 9499Z

CORESS
Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

4 décembre 2020

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Région Centre-Val de Loire
cress

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - 5 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cressicentre.org

Les Actes de la 3e conférence de l'ESS

CORESS Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire prévoit l'organisation d'une conférence régionale des acteurs de l'ESS tous les deux ans. Cette conférence, organisée par le représentant de l'Etat et le Président du Conseil Régional, doit permettre de débattre des orientations, des moyens et des résultats des politiques locales de développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le 4 décembre a eu lieu la **3e Conférence Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire** en visio-conférence. En introduction, **François BONNEAU,** Président de la Région Centre-Val de Loire et **Harold HUWART,** Vice-Président délégué au Développement Économique, à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'Agriculture ont rappelé l'engagement de la Région en faveur des structures de l'ESS.

Ils ont salué le travail des structures de l'ESS très lourdement impactées par la crise sanitaire, mobilisées et en première ligne au contact des populations qui en ont subi ses effets. Les structures de l'ESS dont certaines ont vu leurs activités exploser quand d'autres, se sont retrouvées brutalement à l'arrêt et qui ont malgré tout su faire preuve d'initiative et innover et qui, par leur grande proximité et leur ancrage territorial, ont été capables de réagir très vite pour construire des réponses adaptées à une grande diversité de situation.
François BONNEAU et Harold HUWART ont rappelé la mobilisation financière de la Région dans cette période au travers notamment de la création du CARe et du PRES doté de 2Md'E et abondé par la Banque des Territoires à hauteur de 1Md'E ainsi que les appels à projets créés en soutien aux initiatives solidaires.

Edith CHATELAIS, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales Centre-Val de Loire a également rappelé l'intervention de l'Etat à travers les dispositifs d'exonérations et les possibilités de reports de charges dont ont pu bénéficier les acteurs de l'ESS. Madame **CHATELAIS** a partagé l'importance de l'ESS qui promeut l'utilité sociale, la démocratie et l'engagement désintéressé et a indiqué que l'ESS représente en région Centre-Val de Loire 10,5% des emplois.

Jean-Louis DESNOUES, Président de la CRESS Centre-Val de Loire a pour sa part félicité l'organisation de cette 3e Conférence. Afin de poursuivre le travail engagé en région pour l'ESS, il appelle les collectivités territoriales, notamment les EPCI, à prendre part au développement de l'ESS et à soutenir ces entreprises sur leur territoire.

En conclusion de la journée, les élu-e-s ont appelé à développer toutes les nouvelles formes de l'ESS et les initiatives présentées dans les ateliers. La région Centre-Val de Loire est un laboratoire de l'ESS qui vit une phase d'accélération et nous pouvons nous féliciter de la réalisation des objectifs de la Stratégie Régionale de l'ESS. Les entreprises de l'ESS sont des acteurs vertueux du développement du territoire régional et nous devons les aider à se réaliser.

Table-ronde : L'évolution des emplois de l'ESS depuis 10 ans et face à la crise sanitaire

Jean-Louis DESNOUES, Animateur, Président de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
François MILLIEN, Président du Mouvement Associatif Centre-Val de Loire
Pascal DUFORESTEL, Vice-Président RTES et Conseiller Régional délégué en charge de l'ESS à la Nouvelle Aquitaine
Marthe CORPET, Responsable affaires publiques et animation de réseaux, ESS France
Benoit COLIN, Délégué Régional, Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire

A-t-on réussi à passer la crise ?

Les structures ESS et les équipes salariées ont tenu le choc et ont su s'adapter, aux contraintes sanitaires notamment. Les bouleversements de la crise nécessite ont amorcé un dialogue social. Pour aller plus loin et mesurer l'impact de la crise, la mise en place d'indicateurs sur la qualité de l'emploi dans l'ESS parait nécessaire.
Le secteur associatif, en plus des difficultés de la crise, a fait face à la problématique d'accès aux fonds de solidarité, accessible aux entreprises bénéficiant d'un numéro fiscal qui tendent à se résoudre. Il sera primordial d'accompagner les dirigeant·e·s bénévoles par de la formation, en particulier sur les modèles économiques et la structuration des fonds propres des associations, la crise ayant mis en évidence leur fragilité. Cette question des fonds propres est à traiter différemment selon les structures au vu de la diversité des familles et des secteurs d'activités représentés dans l'ESS.

Les dispositifs d'aide à l'emploi ont-ils bien été mobilisés par les entreprises ESS ?

Etat et Région Centre-Val de Loire ce sont mobilisés rapidement et efficacement. Les réflexions sur les dispositifs de financements se poursuivent mais cela ne répond pas au problème de solvabilité et de durabilité. En effet, des prêts ne suffisent pas à se projeter dans l'avenir et à construire des modèles économiques pérennes. Les aides doivent pouvoir permettre aux entreprises d'envisager la poursuite de leur activités sur du long terme.

La crise sanitaire a-t-elle amplifiée les inégalités Femmes / Hommes ?

Comme le reste de l'économie, l'ESS n'est pas épargnée par les inégalités femmes-hommes : ségrégation des métiers, plafond de verre, temps partiels, inégalités de salaires, etc. En région Centre-Val de Loire, 67,3 % des emplois de l'ESS sont occupés par des femmes (Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2014). Avec la crise sanitaire les femmes sont plus touchées, notamment dans les métiers où elles sont le plus surreprésentées qui correspondent également à ceux en premier ligne : secteur hospitalier, aide à domicile, etc.

Les illustrations de la Stratégie de l'Economie Sociale et Solidaire

Ghyslaine FAVIE, Animatrice, Directrice Déléguée à l'Economie de proximité et à l'Economie Sociale et Solidaire, Conseil régional du Centre-Val de Loire
Anne TARDY, Déléguée Innovation, Union Régionale des SCOP et des SCIC Ile-de-France, Centre-Val de Loire et DOM-TOM
Jennifer CHAMPION, Fondatrice, Freebulle
Paul MORISSET, Responsable Développement économique, CRESS Centre-Val de Loire
Emmanuelle CHAPLAULT, Chargée d'accompagnement, Odyssée Création

La Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire a été adoptée en 2018 autour de 3 grands enjeux : soutenir l'émergence, le développement et la consolidation des projets de l'ESS ; Impulser des dynamiques de coopérations entre acteurs de l'ESS et acteurs non-ESS ; Valoriser l'ESS dans des différentes dimensions. Ces enjeux ont été déclinés en 20 propositions, le Réseau des Développeurs ESS et Alter'Incub en sont deux concrétisations.

Le réseau des développeurs ess
Centre-Val de Loire

Le Réseau des Développeurs ESS

Le réseau des développeurs de l'ESS rassemble déjà plus de 50 professionnel·le·s des structures à but non lucratif, spécialisées dans l'accompagnement et le financement des entreprises de l'ESS en région Centre-Val de Loire. L'objectif du réseau est d'améliorer les parcours d'accompagnement par une mise en synergie et un développement des compétences portées par les développeurs ESS. Il est également un support idéal pour promouvoir et former à l'entrepreneuriat ESS.

« Ce réseau est un formidable vecteur de mise en relation entre professionnel·le·s de l'accompagnement ESS mais aussi et surtout vers de nouveaux partenaires : développeurs économiques, développeurs territoriaux, organismes publics, services de l'Etat et de la Région. De ce fait le réseau favorise l'interconnaissance et l'émergence de partenariats ou projets communs » .

Emmanuelle CHAPLAUT

Alter'Incub
Incubateur d'innovation sociale
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Alter'Incub

Alter'Incub est un incubateur de projet relevant de l'innovation sociale et qui permet l'émergence d'initiatives sur les territoires répondant à des besoins qui sont peu ou mal couverts. Il propose à la fois un accompagnement individuel et collectif et favorise la mise en relation avec l'écosystème régional. Mis en place en 2018, ce sont aujourd'hui 17 structures qui ont été créées et 38 projets en cours d'accompagnement.

« L'accompagnement par Alter'Incub a permis de challenger le projet, notamment au niveau de l'inscription de l'utilité sociale au cœur de l'objet social de Freebulle. Il a également facilité la mise en relation avec un réseau d'experts et de partenaires externes. Enfin, c'est surtout un formidable réseau humain qui se crée avec les autres projets en incubation ».

Jennifer CHAMPION

Les Tiers-Lieux, lieux d'émergence des projets de territoire

Animation :
Chloé COLLIER, Chargée de mission Politiques Publiques et Territoires, CRESS CVL
Mickaël CLEMENT, Chargé de développement territorial, CEFIM et l'Autre Brique
Thomas FOURMOND, Bénévole, tiers-lieu Au Gré des Ouches

Atelier

Qu'est-ce qu'un Tiers-Lieux?

Un Tiers-Lieux est la concrétisation d'un processus de co-construction entre citoyen·nes, bénévoles, acteurs territoriaux. Nous pouvons les voir comme des lieux de démocratie qui reconfigurent les politiques locales. Parce que ce sont des espaces co-construits, la co-gestion et l'implication de toutes les parties prenantes dans la gouvernance est primordiale au bon fonctionnement du lieu.
La création des Tiers-Lieux en région a surfé sur la vague numérique, avec l'apparition des Fablabs, Makers Space, Espace Publique Numérique. Depuis quelques années, on observe la création de Tiers-Lieux proposant d'autres services : lien social, éducation, formation, etc. Pour autant, ces services sont des outils du Tiers-Lieu qui créés des communs : les Tiers-Lieux sont des lieux de partages et d'échanges avant d'être des lieux de services.

Comment légitimer la place des Tiers-Lieux sur les territoires?

Inclure toutes les parties prenantes d'un territoire et apprendre à parler le même langage ne parait pas aisé mais permet de faire connaître les lieux ou les projets. Afin de collaborer avec les collectivités territoriales, l'acculturation pourrait se faire par la formation aux élu·e·s et technicien·ne·s. Légitimer les Tiers-Lieux passe aussi par trouver des intérêts communs pour le développement des territoires. Les bailleurs sociaux voient dans les tiers-lieux à vocation culturelle de proposer des choses innovantes pour les quartiers politiques de la ville. Etre un lieu neutre permet d'accueillir les citoyen·ne·s et de renouer avec les services publics, etc.

Les Achats Socialement Responsables, outils de développement économique et local

Animation :
Paul MORISSET, Responsable Développement économique, CRESS CVL
Thibault ROCHARD, Chargé de mission emploi-cohésion sociale, SGAR

Atelier

Quels sont les freins pour les acteurs de l'ESS ?

Les structures ont le besoin général de se professionnaliser pour anticiper, identifier et décrypter les marchés publics, parce que les règles sont complexes, les délais de réponse sont courts. Il y a également un enjeu de diversification des métiers pour aller chercher des marchés à plus forte valeur ajouté, et pouvoir mobiliser des demandeur·euse·s d'emplois aux profils plus variés. Enfin, un autre enjeu porte sur la solidarité entre les structures, à la fois pour qu'elles développent des politiques d'achats entre elles et qu'elles se fédèrent pour identifier et obtenir des marchés.

Quels sont les freins pour les Acheteurs ?

Ce qui ressort des échanges c'est la nécessité d'un vrai portage politique, qui peut être formalisé par exemple dans des chartes, dans des contrats de programmation de crédits etc. Les services doivent être soutenus politiquement pour affirmer la conviction que les clauses sociales fonctionnent. Il faut sensibiliser les maîtrises d'ouvrage en amont, les convaincre que la prestation du secteur de l'insertion n'est pas de moins bonne qualité ou plus chère. Des réseaux existent, au sein de l'Etat et en région CVL, qui sont animés.

Bonnes pratiques et solutions pour développeur les Achats Socialement Responsables

On observe l'émergence de nouveaux outils sur deux leviers forts : premièrement, pour accompagner les structures de l'ESS : L'écosystème des développeurs ESS, les réseaux ESS, les fédérations Insertion et Handicap, Les Canaux. Deuxièmement, pour rendre visible les offres des entreprises ESS et soutenir les acheteurs: la plateforme de l'inclusion, ESS 2024, les conventions d'affaires, le réseau des facilitateurs de marchés publics.

cress
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire
Centre - Val de Loire

Pour en savoir plus
cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire
Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90
contact@cresscentre.org
www.cresscentre.org
www.ess-centre.com

Association loi 1901 immatriculée auprès de Préfecture
de la Région Centre-Val de Loire n° W452006397
Siret - 38095852000039 APE – 9499Z